COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 8 février 2022 GEC(2021)3 Révisé

COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE
(GEC)

ETUDE

sur les places des hommes et des garçons dans les politiques pour les droits des femmes et l'égalité de genre

Préparée par Claire Guiraud & Romain Sabathier
pour la Commission pour l'égalité de genre

Table des matières

RESUME EXECUTIF **3**

I. INTRODUCTION **7**

II. CADRAGE DU CHAMP « HOMMES, GARÇONS ET ÉGALITÉ DE GENRE » **12**

a) Une place ou des places pour les hommes et les garçons ? 12

b) Raisons et objectifs de l'action publique 13

c) Points de vigilance 22

III. CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE D'INITIATIVES CONCERNANT LES HOMMES ET LES GARCONS ET L'EGALITE DE GENRE **27**

1) Initiatives visant le développement d'un diagnostic informé scientifiquement et d'un cadrage normatif et politique partagé 27

2) Initiatives visant les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre et aux droits des femmes 29

4) Initiatives visant les hommes et les garçons comme co-victimes de la domination masculine 35

PRÉCONISATIONS **38**

ANNEXES **42**

Annexe 1 - Liste des entretiens 42

Annexe 2 - Questions méthodologiques 43

Annexe 3 – Bibliographie indicative 44

RESUME EXECUTIF

La question de l'égalité intéresse la société dans son ensemble et les hommes comme les femmes en sont partie prenante. C'est notamment la raison pour laquelle engager les hommes et les garçons pour l'égalité de genre peut apparaître comme une évidence, marquée du sceau de la modernité et de l'aspiration à jouir ensemble, demain, d'une société égalitaire. Alors, bien souvent, s'effacent **les questions « De quoi parle-t-on ? » et « Pourquoi faire ? » devant celle devenue urgente du « Comment faire ? ».**

La Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe a commandé cette étude pour clarifier les enjeux et dresser un panorama des initiatives et politiques publiques dans le domaine.

L'implication des hommes et des garçons pour aboutir à une société égalitaire est bénéfique à moyen et long terme aux femmes comme aux hommes et à l'ensemble de la société. Il ressort de l'étude menée que l'optimisme ne saurait exclure ni la lucidité ni la prise en compte des faits. Clarifier les termes de la problématique « hommes, garçons et égalité de genre » est un préalable indispensable avant de poursuivre dans le « comment faire ? ». Cela nécessite d'examiner les multiples positions qu'occupent les hommes et les garçons dans les rapports sociaux de sexe, à savoir :

- **Place 1** - les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre,
- **Place 2** - les hommes et les garçons comme agents du changement pour l'égalité de genre,
- **Place 3** - les hommes et les garçons comme victimes collatérales de la domination masculine.

S'il existe un consensus sur l'importance majeure du rôle des hommes pour en finir avec les violences et inégalités de genre, il y a débat sur les modalités pertinentes d'action concernant leur implication et prise en compte. L'objectif principal doit demeurer que ces stratégies contribuent globalement à l'égalité de genre et au renforcement de l'autonomie et des droits des femmes. Aujourd'hui, cela n'est ni toujours pensé ni toujours garanti. C'est pourquoi des voix de plus en plus nombreuses au niveau de la recherche, de la société civile et des institutions appellent à une lucide prudence sur ce terrain.

En effet, la réflexion sur les hommes et les garçons dans les politiques d'égalité est partielle et influencée par une rhétorique simplificatrice génératrice d'idées reçues (« et les hommes victimes alors ? », « il n'y en a plus que pour les femmes », etc.) et parfois basée sur des arguments visant à tordre les réalités et à relativiser voire à nier la persistance d'inégalités structurelles au détriment des femmes en matière de salaires, de pouvoir, ou d'intégrité physique. Au nom même de l'égalité de genre, l'idée - conscientisée ou non - serait qu'après le temps des femmes serait venu le temps des hommes. Ce narratif est initialement développé par le mouvement « masculiniste », un « mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et

les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions[1] ». Ce type de lecture individuelle plutôt que collective et systémique vient dépolitiser la question de l'égalité de genre pourtant intimement liée à la question du partage du pouvoir.

La **pandémie mondiale de Covid-19 a rappelé crûment la réalité des inégalités sociales aujourd'hui, dont celles entre les femmes et les hommes.** Cette crise a révélé avec éloquence la fragilité des droits et progrès patiemment conquis ces dernières décennies principalement par les femmes. La crise sanitaire a non seulement creusé les inégalités existantes mais a pu en générer de nouvelles : diminution du nombre de femmes expertes dans les médias, chute de l'emploi rémunéré et hausse du travail de soins non rémunéré affectant de manière disproportionné les femmes, augmentation des violences au sein des foyers, oubli des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans de nombreux plans de soutien et de relance à l'économie, etc.[2] De manière globale et structurelle il existe encore partout dans le monde un modèle d'organisation de la société défavorable à l'égalité et aux droits des filles et des femmes.

Ainsi, au-delà du diagnostic c'est à propos de la place faite aux garçons et aux hommes dans les politiques en matière de droits des femmes et d'égalité de genre qu'il faut réfléchir. S'il est erroné de laisser penser que les hommes et les garçons seraient exclus aujourd'hui de ces politiques (pensons par exemple aux politiques d'éducation ou de formation, ou encore en matière de congés parentaux), il convient **d'éviter que le développement des actions spécifiquement destinées aux garçons et aux hommes au sein des politiques d'égalité de genre puisse conduire à moins de ressources et d'attention pour les droits des filles et des femmes et pour des organisations de femmes/féministes déjà sous-financées au regard des besoins**. Par ailleurs, il convient d'examiner si telle ou telle problématique résulte directement du système de genre et si d'autres politiques publiques prennent déjà en compte ces publics de garçons et d'hommes. La présente étude identifie et explicite ces différents enjeux.

La partie II de l'étude est consacrée à une cartographie des initiatives concernant les hommes et les garçons et l'égalité de genre. Près de 80 initiatives sont recensées par cette étude. Ce travail s'appuie notamment sur les contributions des Etats membres sollicités dans le cadre de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe, ainsi que sur une revue de littérature et des entretiens avec des expertes et experts. Ce recensement ne prétend ni à l'exhaustivité ni à une évaluation approfondie de ces initiatives. Leur nature et ambition sont diverses. Une attention toute particulière a toutefois été portée aux réformes apparaissant comme structurelles et susceptibles d'avoir le plus d'impact en matière de transformation sociale vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un premier groupe d'initiatives vise la **production de données et analyses scientifiques, de cadres normatifs ainsi que d'espaces d'échanges** et de réflexion autour de cette problématique. Bien qu'en croissance, les données et analyses scientifiques font encore cruellement défaut. Cela est pourtant essentiel pour fonder les débats sur le diagnostic autant

[1] Dupuis-Déri, F., 2009. « Le « masculinisme » : une histoire politique du mot (en anglais et en français) ». *Recherches féministes*, *22*(2), 97-123. https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2009-v22-n2-rf3635/039213ar/

[2] Voir par exemple la déclaration du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, « Les femmes, visage de la crise », 4 mars 2021.

que les solutions sur des bases scientifiques solides. Ensuite, trois groupes d'initiatives correspondent aux places des hommes et des garçons identifiées dans la première partie de l'étude : freins à l'égalité, agents du changement, co-victimes des rapports sociaux de sexe.

Concernant le groupe des **hommes en tant que frein à l'égalité**, de nombreuses initiatives s'intéressent à la question centrale du partage inégal du travail non rémunéré, c'est-à-dire principalement les tâches domestiques et parentales au sein des foyers. La mobilisation des pouvoirs publics semble s'accélérer face à l'inertie qui conduit à ce que dans tous les pays encore, les données montrent que les hommes bénéficient en moyenne d'une charge de travail domestique et parental bien moins élevée que leurs compagnes femmes. Depuis 2020 des réformes légales et structurelles sont entrées en vigueur dans au moins six Etats membres du Conseil de l'Europe dans le sens d'une plus grande co-responsabilité des deux parents vis-à-vis des soins à l'enfant. Depuis le 1er janvier 2021 par exemple, en Espagne est mis en œuvre un « congé de naissance et de soin à l'enfant » de 16 semaines pour les deux parents, dont 8 semaines obligatoires pour chacun-e, intransférables et payées à 100 % du salaire. Cette réforme - en se donnant les moyens de son ambition - illustre la voie possible pour accroître les droits des deux parents, favoriser encore davantage l'implication des hommes dans les soins et favoriser l'acceptation sociale de ce partage tout en améliorant les conditions de vie des femmes - notamment dans l'emploi - et des générations futures.

Les droits humains sont universels, tout comme leur défense. De la même manière que la lutte contre le racisme n'a pas de frontière, celle contre le sexisme est ouverte à tous et toutes. Aujourd'hui comme hier des hommes sont mobilisés pour les droits des filles et des femmes et l'atteinte de l'égalité de genre. Des initiatives visent à ce que davantage de garçons et d'hommes deviennent des agents actifs et pro-actifs du changement pour l'égalité. Cela peut passer par des actions interpellant les hommes dirigeants en politique, dans les médias, à la tête des grandes entreprises et institutions sportives et culturelles, ou encore plus largement les responsables d'équipes dans le monde du travail, à l'instar de l'initiative mondiale *HeforShe* d'ONU Femmes ou du développement de formations à l'égalité de genre à caractère obligatoire dans les organisations publiques ou privées.

Enfin, concernant la question **des hommes co-victimes du patriarcat** et des stéréotypes de genre, il apparait globalement qu'un nombre réduit d'initiatives existe, quoiqu'en croissance. Par ailleurs, un paradoxe existe. Là où les données et analyses liées au genre sont les plus robustes scientifiquement et les moins discutées - par exemple sur la question des garçons victimes de violences sexuelles ou encore de la question des personnes GBT+ victimes de discriminations et de violences sexuelles - peu d'initiatives sont recensées. En revanche, des initiatives peuvent être engagées sous ce même intitulé « hommes, garçons et égalité de genre » sur des problématiques dont les diagnostics divisent la recherche et qui peuvent être instrumentalisées par des groupes masculinistes (ex : décrochage scolaire des garçons ou violences contre des hommes par des femmes au sein du couple).

Comment alors poursuivre et amplifier les politiques publiques visant au prisme du genre les hommes et les garçons ? Comment desserrer la prison des normes et stéréotypes de genre pour accroître les libertés personnelles pour les femmes et les hommes tout en agissant de manière déterminée pour atteindre l'égalité réelle, ni plus ni moins ?

A l'issue de cette étude, les **six préconisations** suivantes sont formulées à destination du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres :

1. S'assurer que les initiatives « hommes, garçons et égalité de genre » soient bien **au service des droits des femmes et de l'égalité de genre.**
2. Engager les hommes - en priorité **ceux à des postes de pouvoir - à agir** pour des changements structurels vers l'égalité réelle.
3. **Renforcer l'approche intégrée de l'égalité** dans l'ensemble des politiques publiques.
4. Prendre sérieusement la mesure de la **menace globale que font peser les mouvements masculinistes**.
5. Coopérer avec et solidifier le **soutien aux organisations de femmes /féministes**.
6. Soutenir le développement de la **recherche sur le genre**.

I. INTRODUCTION

Afin de répondre à la volonté de la Commission pour l'Egalité de genre (GEC) du Conseil de l'Europe d'**approfondir sa réflexion sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes**, il a été demandé aux expert-es Claire Guiraud et Romain Sabathier d'élaborer conjointement une « étude faisant état des activités et expériences au niveau national et international sur la question des hommes et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et donnant des orientations pour l'action du Conseil de l'Europe ». Cette étude a permis d'informer le débat qui s'est tenu lors de la session plénière de la GEC des 14 et 15 avril 2021, débat qui a permis par ailleurs d'enrichir la présente étude.

Ce travail s'inscrit dans les objectifs fixés par la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 du Conseil de l'Europe qui souligne l'importance de l'implication des hommes et des garçons pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier au regard de l'objectif stratégique de prévenir et de combattre les stéréotypes de genre et le sexisme.

En introduction, il paraît important de constater qu'en effet, **l'intitulé « hommes, garçons et égalité de genre » fait l'objet d'une visibilité accrue depuis quelques années** : la littérature sur le sujet est abondante et les initiatives s'en revendiquant sont croissantes, de l'échelle locale au niveau global.

Si l'étiquette est récente, en revanche, interroger la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité est aussi ancien que l'est la place et la responsabilité des hommes dans les inégalités de genre : elle a toujours été et demeure centrale. Aussi, les politiques des droits des femmes et de l'égalité ont toujours cherché à rééquilibrer la place des femmes et des hommes dans la société, et toujours « intégré » les hommes et les garçons. Cela inclut, par exemple, les politiques d'éducation à l'égalité pour les filles et les garçons afin de lutter contre les stéréotypes ou reconnaissance des violences dans le code pénal – pour faire reculer l'emprise des hommes sur le corps des femmes ou encore la mise en place de congés parentaux et de paternité).

L'émergence de cet intitulé souvent perçu, à tort, comme autonome et indépendant des politiques de promotion des droits des femmes résulte de facteurs multiples, notamment :

- **Société civile :** action de certaines femmes engagées qui demandent le soutien d'hommes, en particulier dans des contextes où ces derniers maîtrisent l'écrasante majorité des ressources et où les femmes ne jouissent pas encore nécessairement l'égalité des droits. En France par exemple, entre 1870 et l'entre-deux guerres, le mouvement féministe comptait 30 % d'hommes, dont certains mettaient leurs journaux ou autres ressources à disposition[3]. Lors des mouvements de libération des femmes dans plusieurs pays dans les années 1970, des compagnons activistes sont invités par des femmes à s'interroger, à leur niveau, sur la reproduction d'archétypes

[3] Jacquemart, A. et Albenga, V., 2015. « Pour une approche microsociologique des idées politiques : Les appropriations ordinaires des idées féministes. » *Politix*, 1(1), 7-20.

masculins dominants[4]. Puis se développent des organisations dont l'objet spécifique est la contribution des hommes au mouvement féministe : Promundo créé en 1997 au Brésil, membre du réseau international MenEngage créé lui en 2004 en sont des exemples.

- **Sphère académique :** grâce au développement d'une critique féministe dans le champ de la recherche avec la naissance du concept de « genre », visant le double objectif de « sortir les femmes de l'invisibilité » (…) mais aussi d'ouvrir la « boîte noire » que constitue ce « groupe social des hommes », jusque-là non spécifié en tant que catégorie de sexe, dominante en l'occurrence[5]. » En réponse, les *men's studies* se développent, puis les *masculinities studies* à partir des années 1980[6].
- **États et organisations Internationales :** des orientations ont été impulsées par quelques pays et relayées par des organisations internationales. C'est en Suède et en Norvège que pour la première fois des quotas volontaires au sein de partis politiques sont mis en place pour limiter la suroccupation par les hommes de certains postes de pouvoir, illustrant une manière dont les hommes de pouvoir peuvent s'impliquer. En 1993 la Norvège devient aussi le 1er pays au monde à instaurer un congé de paternité. En 2006 la Présidence finlandaise de l'Union européenne (UE) use du slogan « L'égalité de genre a besoin des hommes, les hommes ont besoin de l'égalité de genre ». La question des hommes dans l'égalité de genre est désormais l'une des quatre priorités du Programme de coopération sur l'égalité de genre du Conseil Nordique des Ministres[7] ce qui s'est concrétisé par des activités financées dans les pays dits en développement[8].
- **Antiféminismes et masculinismes[9] :** l'influence des discours masculinistes dénonçant une « crise de la masculinité » a joué un rôle dans l'émergence de ces questions. L'histoire des antiféminismes et des masculinismes est désormais documentée, tout comme leur influence sur le développement des lois, des politiques publiques et sur

[4] Aux États-Unis par exemple, Warren Thomas Farrell est invité à siéger aux instances dirigeantes de l'organisation féministe NOW et à créer un sous-groupe réservé aux hommes. Il est aujourd'hui considéré comme un des pères des « Men's studies », mais s'est détaché du mouvement féministe et ses ouvrages inspirent de nombreux groupes masculinistes.

[5] Le Talec, J.Y., 2016. « Des Men's Studies aux Masculinity Studies: du patriarcat à la pluralité des masculinités ». *SociologieS*.

[6] Hearn, J., *et al*., 2012. « Hegemonic masculinity and beyond: 40 years of research in Sweden ». *Men and masculinities*, *15*(1), pp.31-55.

[7] http://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1283606/FULLTEXT01.pdf.

[8] Par exemple, l'enquête internationale de référence sur les hommes et l'égalité de genre - IMAGES (2017) - réalisée en Egypte, au Liban, au Maroc et en Palestine, a été impulsée par ONU Femmes, sous l'égide du Programme régional onusien « Hommes et femmes pour l'égalité de genre » financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). L'enquête 2015-2020 « Becoming Men » [Devenir des hommes] coordonnée par l'Université d'Amsterdam au Pays-Bas et ayant reçu 2 millions d'euros de fonds de l'Union européenne, porte sur des hommes de 6 villes d'Afrique du Sud et de Tanzanie. Le réseau MenEngage, lancé avec le soutien financier des gouvernements norvégien et suédois, paraît particulièrement s'ancrer dans des pays du Sud : lancement au Népal en 2007, symposiums au Brésil (2009), en Inde (2014), au Rwanda (2020), et ses actions et membres semblent principalement issus des pays en voie de développement.

[9] Voir pp. 9 et 10 pour les précisions terminologiques relatives à « anti-féminismes », « masculinismes » et « mythe de la crise de la masculinité ».

leurs financements, y compris les subventions aux associations des droits des femmes[10].

Dans ce contexte, face à la diversité des discours, des pratiques et des influences croisées, il apparaît comme essentiel de prendre le temps de la réflexion, afin de reposer deux questions fondamentales : « hommes, garçons et égalité de genre », pourquoi, et comment ?

Après avoir clarifié les termes, identifié les objectifs poursuivables et les risques à éviter (Partie I), un échantillon d'initiatives opérationnelles sont présentées (Partie II).

Six préconisations sont enfin formulées en direction du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres concernant les places des hommes et des garçons dans les politiques en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes.

Le choix des mots pour le dire

La question des places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité est abordée au travers d'une **grande diversité de termes et d'expressions**, à savoir : l' « implication », l'« inclusion », l'« intégration » ou l'« engagement » des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité ; une réflexion sur la « place », la « position », le « rôle », la « responsabilité » des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité ; la « participation » ou la « contribution » des hommes et des garçons aux politiques d'égalité ; le besoin ou les attentes vis-à-vis des hommes et des garçons de « soutien », de « solidarité », d'être des « partenaires actifs », des « alliés » des mouvements des droits des femmes et des politiques d'égalité ou encore des « agents du changement ».

La diversité de ces expressions est révélatrice du fait que les contours et le sens de ce champ semblent être compris de manière diverse voire parfois erronée. Ainsi, parler d'« inclure » ou d'« intégrer » les hommes et les garçons dans les politiques d'égalité sous-entend qu'ils en seraient aujourd'hui illégitimement exclus. En préalable, il est donc précisé ici que la notion de « **place(s) des hommes et des garçons dans les politiques en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes** » semble être la plus pertinente pour traiter de manière générale de la problématique en question.

Quelques concepts clés pour la lecture de cette étude

Le terme **masculinité(s)** peut être entendu comme recouvrant les « comportements, langages et pratiques (…) que l'on associe communément aux hommes et qui, partant, sont définis comme non féminins. (…) La masculinité varie selon les époques, les contextes socioculturels et au sein des groupes et des réseaux ; et les hommes expriment leur masculinité de façons diverses et parfois contradictoires »[11]. Dans les années 1970 émerge le concept de « **masculinité hégémonique** », précisé plus tard par Raewyn Connell, sociologue australienne, qui « envisage quatre types de masculinités : hégémoniques, complices, subordonnées, et marginalisées, en pensant le genre « par rapport aux autres structures sociales : classes et races[12] ».

[10] Voir Bard, C., Blais, M. and Dupuis-Déri, F., 2019. « Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui. » Presses Universitaires de France ; Dupuis-Déri, F., 2013. « L'antiféminisme d'État ». Lien social et Politiques, (69), pp.163-180 et le rapport « The angry internet – A threat to gender equality, democracy & well-being » (publié par le Centre for Digital Youth Care, dans le cadre de la présidence danoise du Conseil nordique des ministres) https://cfdp.dk/wp-content/uploads/2020/11/CFDP_the_angry_internet_ISSUE.pdf

[11] Whitehead, S.M. et Barrett, F. eds., 2001. *The masculinities reader*. John Wiley & Sons.

[12] Delphine Moraldo, « Raewyn Connell, Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 11 juin 2014, consulté le 01 mars 2021. http://journals.openedition.org/lectures/13753

Le terme **féminité(s)** peut désigner « les différentes notions de ce que signifie être une femme, y compris les idéaux sur les caractéristiques, les rôles et les identités des femmes, qui sont construits sur la base de facteurs culturels, sociaux et biologiques et changent avec le temps[13] ».

Le féminisme peut être défini comme « un mouvement [ou un ensemble de mouvements] visant à mettre fin au sexisme, à l'exploitation et à l'oppression sexistes et à réaliser la pleine égalité de genre en droit et en pratique[14] ».

Le pro-féminisme peut être compris comme désignant généralement les hommes qui soutiennent les revendications des mouvements féministes et veillent à ne pas reproduire des rapports de domination par une démarche de réflexion et de déconstruction de leurs propres comportements et de leurs privilèges.

Masculinisme, antiféminisme, manosphère : « Du côté anglophone, le mot [masculisme] est employé le plus souvent pour désigner l'idéologie patriarcale (…). Du côté francophone, à partir des années 90, le mot est de plus en plus fréquemment employé pour désigner un courant antiféministe (…) un mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions. »[15] La manosphère peut être définie comme désignant des « groupes de personnes, principalement des hommes, fermement opposées au féminisme et à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société. Ces groupes transnationaux, actifs principalement en ligne, ont le sentiment que le renforcement des droits des femmes et de l'égalité se fait au détriment des hommes[16]. » Originellement, les activistes masculinistes « sont des hommes hétérosexuels de race blanche disproportionnellement issus de la classe moyenne aisée, âgés de 35 à 60 ans et généralement avec un niveau d'éducation élevé[17]. » La manosphère rassemble également des hommes plus jeunes. Ce sont les « masculinistes 2.0 ».

Les (mouvements) masculinistes mobilisent fréquemment l'idée d'une **crise de la masculinité**, qui désignerait le trouble que subissent les hommes et les garçons du fait de normes sociétales trop changeantes et contradictoires. La discours de crise de la masculinité est très ancien et revient à chaque fois que les femmes gagnent en autonomie[18]. Selon le chercheur en sciences sociales Francis Dupuis-Déri, la « crise de la masculinité » est davantage « un refus de la part des hommes de l'égalité et leur réaffirmation de l'importance d'une différence hiérarchique entre les sexes[19] ».

Ce discours trouve également écho dans les mouvements/réseaux qui ont fait du « genre » leur cheval de bataille, après le droit à l'avortement ou les droits des personnes LGBT+. Ces mouvements

[13] Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (EIGE), *Gender Equality Glossary & Thesaurus*

[14] Service de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, Le féminisme et les mouvements de femmes - https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/feminism-and-women-s-rights-movements

[15] Dupuis-Déri, F., 2009. « Le « masculinisme » : une histoire politique du mot ». *Recherches féministes*, *22*(2), 97-123.https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2009-v22-n2-rf3635/039213ar/

[16] Alexander Breum Andersson, cité dans le rapport de la 16ème réunion de la GEC du Conseil de l'Europe, novembre 2019 - https://rm.coe.int/09000016809cb578

[17] Blais, M., 2020. « Masculinist discourses on intimate partner violence: Antifeminist men defending white heterosexual male supremacy. » In *Men, Masculinities and Intimate Partner Violence* (pp. 81-96). Routledge.

[18] Déjà en -195 à Rome, après l'une des premières manifestations de femmes recensées dans l'histoire, le consul Caton l'ancien s'inquiète du manque d'autorité de leurs maris, traite les femmes de « filles de rue » et dira : « si elles deviennent vos égales, elles vous domineront ». (Tite-Live in Ab Urbe condita libri quoted in L'histoire des femmes pour les nuls par Sophie Cassagnes-Brouquet, First, 2013)

[19] Dupuis-Déri, F., 2012. « Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe ». *Cahiers du Genre*, (1), pp.119-143.

s'opposent notamment à l'éducation à l'égalité à l'école, craignant la « dévirilisation » et la « propagande homosexuelle » auprès des garçons.

Le **coût de la domination masculine** désigne les contraintes induites pour les hommes par la domination masculine, notamment : « la rétention affective et émotionnelle, la peur de perdre la face ; l'investissement dans toutes les formes de compétition qui donnent accès à la réussite, à la visibilité, à l'estime des pairs, aux ressources matérielles ; une valorisation des conduites à risque, de formes d'agressivité[20] ». Il peut s'entendre « soit comme un coût objectif pour la société, soit comme un coût subjectif supporté par les hommes[21] ». La notion de « coûts » de la masculinité est également au cœur de la rhétorique masculiniste. Rappelons donc que les « coûts » doivent être « traités dans le cadre des rapports de domination que constituent les rapports sociaux de sexe », car « si l'apprentissage d'une façon d'être au monde et d'une vision du monde « masculiniste » peut avoir des coûts secondaires, il permet avant tout de jouir de privilèges incomparables pour le reste de la vie[22] . »

Le **privilège masculin/des hommes** (male privilege en anglais) désigne l'ensemble des avantages qui découlent du fait de naître et de grandir homme, tels que : « l'accès facilité à des ressources matérielles (pouvoir, argent), à davantage de liberté (occupation de l'espace, disposition de son temps libre, …), la possibilité d'avoir moins de responsabilité et d'implication émotionnelle dans la sphère familiale, d'avoir davantage de légitimité (dans les conversations) et davantage de sécurité (moindre exposition aux agressions y compris sexuelles)[23] ». La plupart des hommes n'ont pas conscience de ces avantages, que l'on ne choisit pas d'avoir ou pas et qui sont non-dits : « Si ces hommes (…) perçoivent bien que ce sont des hommes qui mettent « des bâtons dans les roues » des femmes, ils n'en déduisent pas pour autant que c'est grâce à cette action de domination collective et individuelle que leurs propres vies se trouvent améliorées, privilégiées[24] ».

[20] Kaufman, M., 1993. « *Cracking the armour: Power, pain and the lives of men*. » Viking. https://books.openedition.org/pur/67098?lang=fr#ftn15

[21] Clément Arambourou citant Anne Verjus, dans « Boys don't Cry ! Les coûts de la domination masculine ». PUR, Rennes, 2012, Travail, genre et sociétés 2014/1 (n° 31), pp. 195 à 198 https://urlr.me/H6YVv

[22] Thiers-Vidal, L., 2002. « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive. » *Nouvelles questions féministes*, *21*(3), pp.71-83.

[23] McIntosh, P., 1989. July/August. « White privilege: Unpacking the invisible knapsack. » *Peace and freedom*, *10*. cité par Ségolène Roy dans Mediapart « Le privilège masculin », mis en ligne le 4 décembre 2017 https://blogs.mediapart.fr/segolene-roy/blog/041217/le-privilege-masculin-0

[24] *Ibid*.

II. CADRAGE DU CHAMP « HOMMES, GARÇONS ET ÉGALITÉ DE GENRE »

A la vue de la grande diversité d'activités pouvant relever du champ « hommes, garçons et égalité de genre », il paraît nécessaire de clarifier les raisons de ces actions (pourquoi) et leurs objectifs (pour quoi faire), pour révéler les enjeux en présence et pointer les éventuels écueils.

a) Une place ou des places pour les hommes et les garçons ?

L'analyse des initiatives et des discours permet **d'identifier trois « places »** occupées les hommes et les garçons dans les relations sociales et dans les politiques d'égalité :

1. Les hommes comme **freins à l'égalité,** par leurs comportements **individuels** (par exemple lorsqu'ils sont auteurs de violence ou qu'ils ne prennent pas leur part dans le partage du travail non rémunéré) ou **collectifs** (lorsqu'ils s'organisent pour résister aux progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes, tels que les mouvements antiféministes, dont les groupes masculinistes ou « anti-genre »).
2. Les hommes comme **agents du changement**, qui **se mobilisent** pour l'égalité, à titre individuel (par une réflexion sur leur comportement, leurs privilèges et la transformation des normes du genre et des masculinités) ou **collectif** (en rejoignant les organisations féministes) avec un enjeu stratégique concernant les « **hommes de pouvoir** ».

Ces deux premières « familles » d'interventions constituent en réalité un continuum d'actions : tout homme qui ne représente pas un frein est en passe de devenir un agent du changement vers l'égalité. Aussi, deux raisons d'agir en découlent :

- Raison 1 - Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des filles et des femmes : de freins à l'égalité, ils doivent en devenir les agents, et les hommes en situation de pouvoir qui sont en position d'avoir un impact démultiplié et ont, à ce titre, une responsabilité particulière.
- Raison 2 - Les mouvements antiféministes/masculinistes menacent les progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

3. Certains hommes et garçons sont des **« victimes collatérales »** du système de genre et des stéréotypes associés au masculin (coût de la domination masculine), lorsqu'ils subissent des violences de la part d'autres hommes (violences verbales, physiques ou sexuelles, y compris incestueuses, particulièrement contre les garçons, les hommes gays ou trans ou les hommes et les garçons qui ne se conforment pas aux stéréotypes de genre) ou lorsqu'ils adoptent des comportements préjudiciables pour eux-mêmes liés notamment aux normes de genre tels que par exemple une plus forte propension aux comportements à risque, un moindre recours à la prévention en termes de santé, un désinvestissement scolaire, etc. De ce constat découle une nouvelle raison d'agir :
   - Raison 3 : Les hommes et les garçons qui ont un intérêt, soit de court terme, soit de long terme, à l'égalité et la fin de la domination masculine.

b) Raisons et objectifs de l'action publique

Raison 1 - : De freins à l'égalité, les hommes doivent être des agents du changement vers l'égalité de genre : ceux qui s'y opposent - activement ou non - doivent en venir à la promouvoir au contraire, et les hommes en position de pouvoir ont un rôle important à jouer à cet égard.

- **Faits et données :** Ainsi que l'énonce la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023, aujourd'hui encore, les femmes sont confrontées à des inégalités criantes – notamment en matière de travail non rémunéré - et à des violences massives fondées sur le genre. En la matière, on ne peut faire l'économie de s'interroger sur ce que les hommes font – ou ne font pas, et de l'impact de ces comportements sur la vie des femmes ?

  - *Violences :* Depuis l'âge de 15 ans, une femme sur cinq (22 %) qui est ou a été impliquée dans une relation avec un partenaire a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire[25]. Les femmes concernées ont indiqué à 99,5 % qu'il s'agissait d'un partenaire homme[26]. En outre, lorsque les femmes déclarent avoir subi des violences sexuelles depuis l'âge de 15 ans de la part d'un auteur autre qu'un partenaire intime, 97 % des auteurs sont des hommes. Et lorsque les femmes déclarent avoir subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans de la part d'un auteur autre qu'un partenaire intime, les hommes sont 2,5 fois plus susceptibles d'être les auteurs que les femmes (67 % des auteurs étaient des hommes et 26 % étaient des femmes)[27].
  - *Partage des métiers liés aux soins :* Au total dans l'UE, la proportion d'hommes dans tous les métiers liés aux soins représente entre environ 10 % à 20 % de la main d'œuvre[28].
  - *Partage du travail non rémunéré et rémunéré :* Au sein de l'UE en 2014, les hommes passent 17 heures par semaine de moins que les femmes dans le travail non rémunéré (9 heures contre 26 heures), et 7 heures de plus que les femmes dans du travail rémunéré (33 heures contre 40 heures[29]). En 2019, les femmes gagnent en moyenne 14,1 % de moins que les hommes par heure pour le même travail[30]. Le sous-investissement des hommes dans le travail non rémunéré, notamment les soins aux enfants conduit à un recours disproportionné des femmes au temps partiel, et a pour impact des taux de pauvreté plus élevés, et des pensions de retraite plus faibles pour les femmes[31].

[25] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), « Violence against women: an EU-wide survey, main results » [Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE], FRA, 2012 , p. 27 https://urlr.me/8Y7Qy
[26] *Ibid.*
[27] *Ibid. p. 48.*
[28] Note de travail, 3ème conférence ICMEO 2016 - https://urlr.me/RrcD4
[29] Commission Européenne – DG Justice « Visions for Gender Equality » par Francesca Bettio et Silvia Sansonetti, 2015, page 14 - https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/150902
[30] Base de données d'Eurostat - https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/earn_gr_gpgr2/default/table
[31] EIGE, 2021. « Gender inequalities in care and consequences for the labour market ».
https://eige.europa.eu/publications/gender-inequalities-care-and-consequences-labour-market t

Ces chiffres sont un préalable essentiel à rappeler car ils fondent depuis plusieurs siècles, et en particulier ces dernières décennies, le mouvement féministe et les politiques pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Malgré l'existence de politiques publiques en la matière, le caractère systémique, et donc politique, des inégalités défavorables aux femmes en tant que femmes est encore loin d'être compris et admis par l'ensemble des populations et leurs représentant-es.

« Nouveaux pères » ou « pères sacrifiés » : revenir aux faits

L'expression « *nouveaux pères* » désigne les pères qui s'investissent dans leur vie familiale et suggère qu'une révolution se serait opérée à partir de la fin du XXe siècle par rapport aux générations précédentes. Malgré certains progrès, les chiffres démontrent pourtant que l'égalité est encore loin d'être atteinte en Europe dans ce domaine (voir note de bas de page 78).

L'expression « *pères sacrifiés* », utilisée d'abord par des organisations masculinistes se revendiquant du « droit des pères », désigne les pères à qui le droit de garde de leurs enfants serait illégitimement retiré, du fait d'une justice qui serait favorable aux mères, ou de la manipulation des mères, revendications évoquant parfois un prétendu « *syndrome d'aliénation parentale* ». En réalité, en France par exemple, la grande majorité des pères ne demandent pas la garde alternée de leurs enfants, et lorsqu'ils la souhaitent, ils l'obtiennent dans une écrasante majorité des cas[32]. Quant à l'allégation du « *syndrome d'aliénation parentale* », qui vise à décrédibiliser la parole de la mère, exceptionnellement du père ou de l'enfant, et à maintenir le contrôle sur la famille, il s'agit d'un concept critiqué par la communauté scientifique qui ne le reconnait pas (il n'est reconnu ni par le Manuel DSM5 de l'Association Américaine de Psychiatrie[33], ni par l'Organisation mondiale de la santé). A l'inverse, la recherche démontre que les fausses allégations de maltraitance ou de négligences sur les enfants sont marginales[34]. Plusieurs rapports du Groupe d'expert-es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO - qui assure le suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul) ont également pointé des inquiétudes et des critiques par rapport à ce concept[35].

[32] En France, 18,8 % des pères font une demande de résidence alternée et 17,3 % des pères l'obtiennent effectivement. Maud Guillonneau, Caroline Moreau - Ministère de la justice (France) « La résidence des enfants de parents séparés : De la demande des parents à la décision du juge - Exploitation des décisions définitives rendues par les juges aux affaires familiales au cours de la période comprise entre le 4 juin et le 15 juin 2012 », novembre 2013 http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_rapportresidence_11_2013.pdf , p. 40

[33] Romito, P. and Crisma, M., 2009. « Les violences masculines occultées : le syndrome d'aliénation parentale. » *Empan*, (1), pp. 31-39. https://doi.org/10.3917/empa.073.0031

[34] Romano, H., 2006. « Suspicion d'abus sexuel chez les enfants de moins de quatre ans. » *Le journal des psychologues*, (5), pp. 40-44.

[35]France, 2019 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2019)16_France_Baseline_Evaluation_Report_eng-32) ; Italie, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2019)18_Italy_Baseline_Evaluation_Report_eng-8) ; Belgique, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIOInf(2020)14_Belgium_Baseline_Evaluation_Report_eng-35) ; Andorre, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2020)18_Andorra_Baseline_Evaluation__Report_eng-34) ; Espagne, 2020 (http://hudoc.grevio.coe.int/eng?i=GREVIO-Inf(2020)19_Spain_Baseline_Evaluation_report_eng-36)

A l'inverse, **par leurs comportements individuels ou collectifs, les hommes peuvent contribuer au changement et devenir des alliés**, solidaires des mouvements de femmes et des politiques d'égalité. A ce titre, les hommes de pouvoir disposent d'une responsabilité particulière, tels que les hommes politiques, les chefs d'entreprise, les directeurs de rédaction, les magistrats ou les policiers, les leaders religieux, les personnalités du monde culturel ou sportif par exemple. Par ailleurs, d'un point de vue stratégique, des modèles identificatoires d'hommes engagés peuvent faciliter la mise en dynamique d'autres hommes.

- ***Partage du pouvoir :*** 83 % des postes clefs en politique en Europe sont occupés par des hommes (chefs d'Etats et de gouvernements, chefs de gouvernements régionaux, maires)[36]. 95 % des postes à responsabilité dans le secteur de la technologie sont occupé par des hommes[37]. 94 % des 100 plus grosses entreprises de médias au niveau international sont dirigées par des hommes[38].

- **Objectifs visés par l'action publique** : afin de soutenir le changement des comportements individuels ou collectifs des hommes pour la pleine réalisation de l'égalité de genre et des droits des filles et des femmes, les politiques d'égalité devraient :

  Pour lever les freins…

  - Promouvoir et appliquer les lois, y compris les instruments internationaux tels que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) qui interdisent les violences et sanctionner les auteurs pour faire reculer l'impunité ; mieux analyser les parcours et profils des auteurs ; faire changer ces hommes et garçons, y compris pour mieux prévenir la récidive ; identifier et renforcer les ressources et les connaissances pour favoriser les changements positifs de comportements.
  - Promouvoir des mécanismes réellement incitatifs voire contraignants (ex : congé de paternité obligatoire ou congé parental partagé) pour un réel partage du travail domestique et de soins non rémunérés, y compris de la charge mentale qui y est associée.
  - Promouvoir, voire imposer, un réel partage du pouvoir dans tous les domaines (par exemple par le biais de lois sur la parité ou de quotas).

  … et soutenir la mobilisation pour le changement :

  - Eduquer à l'égalité et notamment promouvoir le respect du consentement dès le plus jeune âge ; proposer des modèles d'identification positifs, divers et non stéréotypés.
  - Promouvoir un discours de responsabilité vis-à-vis des hommes - et en priorité de ceux en position de pouvoir, une prise de conscience des privilèges dont ils bénéficient de manière consciente ou non.

---

[36] Conseil de l'Europe, Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision – Rapport analytique - données 2016, 2017.

[37] PricewaterhouseCoopers, cité par Jessie Smith, « A glass ceiling in male-dominated Big Tech is keeping innovating women from making their mark », mis en ligne le 13 novembre 2019 https://urlr.me/b5ytP

[38] Nordicom citant l'Institut für Medien- und Kommunikationspolitik, in « The media is a male business », mis en ligne le 26 février 2018 https://www.nordicom.gu.se/en/latest/news/media-male-business

- Promouvoir en tant qu'hommes un discours de soutien vis-à-vis des mouvements féministes et pour les droits des femmes et vis-à-vis des politiques d'égalité de genre ; contribuer en tant qu'hommes à déconstruire les idées reçues et les caricatures sur les mouvements féministes et à décrypter les discours masculinistes et leurs influences dans le débat public (l'idée d'une crise de la masculinité par exemple).
- Refuser en tant qu'hommes, les cadres de pouvoir non mixte et/ou non égalitaire (« *boys' clubs* ») ; briser la complicité sexiste avec d'autres hommes (blagues sexistes, stratégies conscientes ou inconscientes d'exclusion des femmes) ; dénoncer les violences et soutenir les victimes.
- Mettre son pouvoir au service de la transition égalitaire, en y allouant notamment les moyens nécessaires.

Raison 2 - Les mouvements antiféministes/masculinistes menacent les progrès accomplis.

- **Faits et données :** Si les comportements individuels des hommes peuvent faire obstacle à l'égalité de manière parfois inconsciente, certains groupes d'hommes s'organisent volontairement pour résister à la marche vers l'égalité, et avancent parfois masqués : ce sont les masculinistes.

Malgré le manque de données chiffrées pour mesurer le poids et les influences des organisations masculinistes, les recherches académiques[39] et les témoignages des associations attestent du fait qu'elles gagnent du terrain, a fortiori ces dix dernières années. Ces recherches relèvent une grande capacité à épouser les évolutions conceptuelles et sociétales pour faire évoluer leurs discours, terrains et modes opératoires. De l'activisme sur le terrain, les masculinistes opèrent maintenant principalement en ligne. D'activistes politiques revendiqués, ils recrutent désormais également des profils d'intervenants sociaux, d'éducateurs ou de chercheurs. D'une revendication des « droits des pères », ils abordent maintenant des champs plus larges, tels que l'éducation ou la santé des hommes. Enfin, ils se réapproprient la notion d'intersectionnalité pour recruter aussi en dehors de leur public d'origine, chez des hommes non blancs et non hétérosexuels par exemple. Qu'ils contribuent à la diffusion de discours visant à troubler le diagnostic des inégalités ou qu'ils organisent des actions plus violentes contre des féministes ou des femmes, les mouvements masculinistes menacent les femmes et les progrès vers l'égalité, ils sont parfois partie prenante des mouvements anti-genre s'opposant aux droits des personnes LGBT+ et au droit des femmes à disposer de leur corps.

- **Objectifs visés par l'action publique :** afin de contrer les mouvements masculinistes qui menacent les progrès accomplis, les politiques d'égalité devraient :
  - Mieux identifier et décrypter ces oppositions et réactions afin de limiter leur pouvoir de recrutement, de nuisance et de mieux prévenir leur violence.

[39] Voir Bard, C., Blais, M., & Dupuis-Déri, F. (2019). « Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui. » Presses Universitaires de France et le rapport « The angry internet – A threat to gender equality, democracy & well-being » [L'Internet en colère - Une menace pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la démocratie et le bien-être] (publié par le Centre for Digital Youth Care, dans le cadre de la présidence danoise du Conseil nordique des ministres) https://cfdp.dk/wp-content/uploads/2020/11/CFDP_the_angry_internet_ISSUE.pdf

- Reconnaitre les violences masculinistes comme une forme de terrorisme et prévenir les alliances ou convergences avec d'autres mouvements radicaux et violents (ex. de liens avec des groupes d'extrême droite, suprémacistes blancs et néo-nazis, voire des groupes terroristes).

Raison 3 – Les hommes et garçons qui subissent des effets collatéraux de la domination masculine peuvent avoir un intérêt soit de court terme, soit de long terme, à l'égalité.

- **Faits et données :** Les expressions de la domination masculine sur les garçons et les hommes peuvent prendre des formes variées et reflètent l'hétérogénéité du groupe des hommes et des garçons :

  - *Violences sexuelles contre les garçons* : La prévalence des agressions sexuelles est de 14 % parmi les filles et 6 % par parmi les garçons en Europe[40]. D'autres données fournies par Interpol sur la base d'une sélection aléatoire d'images et de vidéos mettant en scène l'exploitation sexuelle d'enfants, indiquent que 65 % des victimes non identifiées d'exploitation sexuelle étaient des filles[41] Les images d'abus les plus graves sont souvent celles impliquant des garçons et 92 % des délinquant-es visibles sont des hommes[42].

  - *Violences à l'égard des hommes* : Une enquête de 2021 conduite par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a montré que, 68 % des incidents de violence physique contre des femmes avaient été perpétrés par des hommes, et 81 % de ces incidents contre des hommes avaient également été perpétrés par des hommes[43]. Les hommes sont donc représentés de manière disproportionnée en tant qu'auteurs de violence - à la fois contre les femmes et contre d'autres hommes[44].

    La recherche[45] converge vers l'idée que l'exercice de la violence par les hommes est une composante importante de la fabrication des « vrais hommes », que cela s'exerce contre les femmes pour les subordonner, contre d'autres hommes, en particulier contre les jeunes hommes et hommes de groupes marginalisés (migrants, hommes GBT+, hommes de minorités ethniques et religieuses, sans-abris et en situation de handicap) ou contre ceux ne se conformant pas aux normes de genre dominantes tels que les hommes et les garçons exerçant des rôles, des métiers, des sports traditionnellement

[40] Organisation mondiale de la santé (OMS) « Rapport de situation 2020 sur la prévention de la violence à l'encontre des enfants dans le monde » citant Moody, G., Cannings-John, R., Hood, K., Kemp, A. et Robling, M., 2018. « Establishing the international prevalence of self-reported child maltreatment: a systematic review by maltreatment type and gender. » *BMC public health*, *18*(1), pp.1-15.

[41] Interpol a mis en place une base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) contenant des images et des vidéos, qui permet l'échange d'informations sur des affaires de pédo-criminalité. Voir Interpol, « Towards a Global Indicator on Unidentified Victims in Child Sexual Exploitation Material », 2018 https://www.interpol.int/Crimes/Crimes-against-children/International-Child-Sexual-Exploitation-database

[42] *Ibid*.

[43] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, Fundamental Rights Survey « Crime, safety and victims' rights »,[Enquête sur les droits fondamentaux « Criminalité, sécurité et droits des victimes »], 2021, p. 44, Figure 7.

[44] *Ibid*.

[45] Scambor, E. *et al.*, 2014. « Men and gender equality: European insights. » *Men and masculinities*, *17*(5), pp.552-577.

associés au féminin, qui peuvent également faire l'objet de propos ou comportements sexistes[46].

- *Violences à l'égard des hommes et des garçons gays, bis, trans :* En moyenne dans l'UE, 38 % des hommes gays et 30 % des hommes bi-sexuels ont expérimenté du harcèlement du fait d'être GBT+ dans les 12 mois précédant l'étude[47].

Ces chiffres sont révélateurs du lien inhérent entre domination masculine et violences contre les personnes LGBT+, car « le patriarcat implique l'acceptation d'idées fondamentales sur la nature et la valeur des femmes, leur potentiel et leurs rôles – dont les normes hétérosexuelles de femme et de mère. (…) Les sociétés hétéronormatives imposent une manière très spécifique de comprendre le rôle des hommes et des femmes. (…) De telles hypothèses et normes conduisent à une discrimination directe ou indirecte des personnes LGBTI dans la sphère publique, limitant leur accès – voire leur refusant l'accès à différents services[48] ».

Le tabou des « hommes battus » : mythe ou réalité ? Données sur les hommes victimes de violences entre partenaires intimes : des méthodologies et cadres d'analyse qui posent question

Les normes de genre rendent certainement difficile le fait pour un homme de dénoncer des violences entre partenaires intimes, cependant l'idée d'une symétrie des violences des femmes et des hommes ne correspond pas à la réalité des données. Régulièrement et de manière croissante, l'attention médiatique et politique souligne qu'il existerait un tabou autour des hommes victimes de violences conjugales soutenant l'idée que la violence des femmes contre les hommes serait invisibilisée. Ces articles s'appuient souvent sur des chiffres qui, à première vue, remettent en question le fait que les femmes sont victimes de violence conjugale de manière extrêmement disproportionnée.

Les données officielles publiées par le Luxembourg constituent un exemple intéressant[49]. Ces données indiquent que dans 36 % des cas d'interventions policières, les victimes sont des hommes et les auteures, des femmes. Dans les faits, ces cas incluent tous les types de relations entre personnes auteures et victimes, notamment les violences de parents sur leurs enfants ou entre colocataires par exemple et pas uniquement les cas de violence conjugale. Selon ces mêmes données, si l'on se concentre uniquement sur la violence conjugale on observe tout de même 89 % d'hommes auteurs contre 11 % de femmes parmi les cas jugés par les Tribunaux d'Arrondissement. De plus, 92 % des personnes suivies par le Service

[46] En France par exemple, 45 % des hommes cadres au travail ont déjà entendu des remarques sexistes les visant ou visant un collègue homme, telles que par exemple « il est trop gentil, pour faire ce métier, il faut en avoir », « j'ai besoin de vrais hommes, qui ont de l'estomac, du cœur au ventre », « avec la génération y, on ne tire plus rien des garçons », « il n'assure pas, c'est une femelette », « c'est un père, on ne peut pas miser sur lui » (enquête LH2-CSEP, menée en 2013, publiée en 2015).

[47] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, « EU-LGBTI II – A long way to go for LGBTI equality » [Un long chemin à parcourir pour l'égalité LGBTI], FRA, 2020 https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2020-LGBTQI+-equality-1_en.pdf, p. 44

[48] Conseil de l'Europe site web sur l'égalité de genre du secteur jeunesse - https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/gender-equality-and-gender-mainstreaming

[49] https://mega.public.lu/fr/publications/publications-ministere/2020/Rapport-au-gouvernement-2019-Comite-Violence.html

d'assistance aux victimes de violence conjugale étaient victimes d'un homme contre 8 % d'une femme.

Outre ce problème de lecture des données, la littérature scientifique pointe un problème de production de données et *in fine*, de définition retenue de violences conjugales ou de violence basée sur le genre.

Les études[50] faisant apparaître une forte proportion d'hommes victimes de violences conjugales montrent souvent une confusion entre les notions de « violence » et de « conflit », un défaut de définition du contexte de la violence (légitime défense par exemple), une prise en compte limitée ou absente de l'intensité des actes recensés, de la nature des blessures, de la récurrence des agressions, et du fait que la réalité des vécus peut varier fortement en fonction du sexe[51].

Les rapports d'évaluation du GREVIO confirment l'existence de ces difficultés. Ainsi, dans les rapports d'évaluation portant sur la Belgique (2020), le Danemark (2017) et les Pays-Bas (2020), le GREVIO relève d'une part un manque de données ventilées par sexe sur les violences dans le couple (en Belgique par exemple le sexe des victimes n'est pas encore renseigné dans les données des services de police relatives aux morts au sein des couples), et d'autre part un défaut d'analyse fondée sur le genre (par exemple, les enquêtes de population sur les violences entre partenaires intimes s'appuient sur une définition réputée « neutre » du point de vue du genre évoquant des « violences interpersonnelles »[52]). Un autre point important concerne l'inclusion du type de relation entre personne victime et auteure dans les données collectées.

La remise en cause de l'existence de rapports de pouvoir inégaux femmes-hommes entraînant les violences masculines et l'idée d'une réciprocité des violences dans le couple est au cœur des discours masculinistes, alimentent l'idée que les hommes seraient délaissés, voire lésés par les politiques et qu'au fond, les droits des femmes seraient devenus supérieurs à ceux des hommes. Aussi, la reconnaissance de l'existence de violences commises par des femmes sur leur conjoint ne doit pas conduire à interroger la légitimité des ressources institutionnelles dédiées à la lutte contre les violences fondées sur le genre à l'égard des femmes[53], ni à réviser en profondeur les politiques publiques de lutte contre ces violences masculines.

[50] Souvent basées sur l'outil « Conflict Tactics Scale ».

[51] Jouvet-Legrand, L., 2018. « Violences conjugales : une montée du courant masculiniste? ». *SociologieS*. ; Cavalin, C., 2013. « Interroger les femmes et les hommes au sujet des violences conjugales en France et aux États-Unis: entre mesures statistiques et interprétations sociologiques ». *Nouvelles questions féministes*, *32*(1), pp.64-76. ; Côté, I. et Lapierre, S., 2014. « Abortion and domestic violence: Women's decision-making process. » *Affilia*, *29*(3), pp.285-297; Brown, E. et Lefaucheur, N., 2012. « Les violences subies dans les différents espaces de vie en Martinique. » *Pouvoirs dans la Caraïbe. Revue du CRPLC*, (17), pp.73-107.

[52] A propos des Pays-Bas, le GREVIO indique être « préoccupé par le fait que, dans l'ensemble, l'approche neutre du point de vue du genre de la collecte de données créé des difficultés particulières pour comprendre la nature et la gravité différentes de la violence à l'égard des femmes, la dimension de genre de la majorité de la violence domestique aux Pays-Bas et la présentation des conclusions de ces données au public ». https://rm.coe.int/rapport-du-grevio-sur-les-pays-bas/1680997254

[53] Dans l'introduction de sa section sur les violences basées sur le genre de son site internet, EIGE rappelle que la terminologie du « genre » souligne le fait que les principales formes des violences que subissent les femmes sont

- ***Santé mentale et suicide :*** À l'échelle mondiale, **les taux de suicide sont environ deux fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes** (6,3 décès pour 100 000 pour les femmes, 13,9 pour 100 000 pour les hommes[54]).

Suicide des hommes, la faute des femmes ?

Ainsi que l'analyse avec précision Francis Dupuy-Déri dans son ouvrage « La crise de la masculinité – Autopsie d'un mythe tenace », la mobilisation dans le débat public de l'apparente inégalité de genre face au suicide a été largement mise en avant par les mouvements masculinistes se réclamant en particulier des « droits des pères », attribuant le plus fort taux de suicide des hommes à la hausse des divorces et au retrait de la garde des enfants qui en découlerait.

Pourtant, l'écart entre les taux de suicide des femmes et des hommes est stable historiquement et n'est pas corrélé à la place des femmes dans les sociétés ; il existe par ailleurs une grande variation de cet écart à travers le monde et il s'inverse parfois[55].

Rappelons aussi que les femmes ont davantage de pensées suicidaires que les hommes et réalisent plus de tentatives de suicide, mais utilisent des moyens moins mortels pour mettre fin à leurs jours[56]. L'instrumentalisation par les mouvements masculinistes des politiques de prévention du suicide n'invalide pas pour autant la légitimité de ces politiques. Si les recherches montrent que les facteurs de suicide sont d'abord les crises économiques et la pauvreté, le racisme, l'homophobie et la transphobie (par exemple une jeune personne transgenre sur trois a sérieusement envisagé de se suicider au Canada[57]), Francis Dupuy-Déri ajoute que « la représentation conventionnelle d'un homme actif, fort, autonome et toujours gagnant rend les hommes plus vulnérables à un échec personnel – professionnel, familial, etc. – et limite leur volonté d'aller demander de l'aide ». C'est ainsi que dans de nombreux pays l'apport des études sur le genre et les masculinités est à juste titre aujourd'hui pris en compte dans le cadre d'une approche intégrée de l'égalité pour s'attaquer à ces problèmes dans les politiques en matière de santé publique.

- ***Education*** : En 2012, 14 % des garçons et 9 % des filles des pays de l'OCDE n'avaient pas atteint le niveau de compétence de référence du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)[58] dans les trois matières suivantes : lecture,

enracinées dans les inégalités structurelles de pouvoir entre les femmes et les hommes, idée qui est également à la base des définitions et concepts utilisés dans la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe. https://eige.europa.eu/gender-based-violence/what-is-gender-based-violence

[54] Institut de métrologie et d'évaluation de la santé (IHME), 2016 https://ourworldindata.org/suicide

[55] Le taux de suicide est même estimé plus élevé chez les femmes par exemple au Bangladesh, en Chine, au Lesotho, au Maroc et au Myanmar (Institut de métrologie et d'évaluation de la santé IHME, 2016).

[56] Guillaume, S. & Courtet, P., 2010. « Qu'est-ce qui distingue les femmes des hommes ?» Dans : Philippe Courtet éd., *Suicides et tentatives de suicide* (pp. 160-163). Cachan, France: Lavoisier.

[57] Veale, J., Saewyc, E.M., Frohard-Dourlent, H., Dobson, S. and Clark, B., 2015. « Being safe, being me: Results of the Canadian trans youth health survey. » cité dans https://urlr.me/7jSC1

[58] Le programme PISA teste les élèves de 15 ans dans trois matières : lecture, mathématiques et sciences. En 2018, les filles ont nettement dépassé les garçons en lecture – de près de 30 points de score, en moyenne dans les pays de l'OCDE - et les garçons ont surpassé les filles – mais de seulement cinq points – en mathématiques. Alors que les garçons ont nettement surpassé les filles en mathématiques dans 32 pays, dans 14 pays, la tendance inverse a

mathématiques et sciences. Depuis 2000, dans les pays de l'OCDE, les écarts entre les filles et les garçons dans le PISA se sont réduits, mais les filles continuent d'avoir un meilleur niveau que les garçons en lecture et les garçons continuent d'obtenir un meilleur niveau en mathématiques. En 2019, 17 % des hommes et 14 % des femmes âgées de 25 à 34 ans dans les pays de l'OCDE sont sortis du système éducatif, avec au plus un diplôme du premier cycle du secondaire[59].

Une école plus défavorable aux garçons ?

De nombreux ouvrages ou articles de journaux défendent l'idée que les écarts entre les filles et les garçons à l'école seraient le résultat d'une école trop « féminine », conséquence des combats féministes et qui ne répondrait pas aux besoins des garçons.

En réalité, les écarts entre les filles et les garçons à l'école sont bien antérieurs aux conquêtes des droits des femmes et existent depuis le début du 20ème siècle. Par ailleurs, malgré une profession majoritairement composée de femmes, l'école n'est pas encore exempte de sexisme (ex : les manuels scolaires contiennent encore des stéréotypes de genre et les femmes sont sous-représentées dans les programmes éducatifs, il y a encore des pratiques parfois inconscientes du personnel enseignant telle qu'une moindre sollicitation des filles, une ségrégation verticale des emplois dans le secteur éducatif, etc.). Enfin, les études montrent que l'origine sociale est bien plus déterminante que le genre dans les écarts entre les élèves (les écarts entre les filles et les garçons des classes favorisées sont quasi nuls).

Surtout, la meilleure réussite scolaire des filles ne se traduit pas dans leur situation sur le marché du travail et plus largement, en termes d'indépendance économique. En effet en 2020, pour l'UE, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans était de 62.5 % contre 72.8 % pour les hommes[60]. Si les femmes sont donc en moyenne moins présentes sur le marché du travail, elles gagnent également moins que les hommes, ainsi en 2019 dans l'UE, l'écart de rémunération entre les femmes et l'hommes était de 14,1 %[61]. L'orientation professionnelle des filles et des garçons reste également très imprégnée de stéréotypes et les filles se retrouvent souvent dans les filières professionnelles les moins rémunératrices[62].

- **Objectifs visés par l'action publique** : pour contrer les effets collatéraux de la domination masculine sur les hommes et garçons, les politiques en matière d'égalité de genre devraient :
  - Soutenir le développement de l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques sectorielles.

été observée. OECD iLibrary | PISA 2018 Results (Volume I): What Students Know and Can Do (oecd-ilibrary.org)

[59] OCDE, « Education at a Glance », 2020 https://urlz.fr/f24o https://urlz.fr/f24o

[60] Base de données d'Eurostat - https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/lfsa_ergan/default/table?lang=en

[61] L'écart de rémunération non ajusté entre les femmes et les hommes représente la différence entre les gains horaires bruts moyens des hommes salariés et des femmes salariées en pourcentage des gains horaires bruts moyens des hommes salariés.
Base de données d'Eurostat : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/earn_gr_gpgr2/default/table

[62] Commission européenne : Page web sur la ségrégation femmes-hommes sur le marché du travail https://ec.europa.eu/info/policies/justice-and-fundamental-rights/gender-equality/women-labour-market-work-life-balance/womens-situation-labour-market_en

- Soutenir la formation des professionnel-les des politiques publiques aux questions de genre et d'égalité.
- Mobiliser les études sur le genre pour mieux analyser les différences entre les femmes et les hommes dans les domaines pertinents ainsi que les ressorts des violences et autres pressions contre les hommes et entre hommes, y compris l'articulation entre le sexisme et d'autres rapports de domination tels que l'homophobie ou le racisme.

c) Points de vigilance

Mettre un « coup de projecteur » sur les hommes et les garçons soulève des points de vigilance à prendre en compte :

- **1 - Mettre l'accent sur les hommes et les garçons ne doit pas ni invisibiliser, ni faire reculer une analyse complète des rapports sociaux de sexe/genre et de la domination masculine, telle que consacrée par les standards internationaux**

Rendre visible la question des places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité impose une double lucidité :

- D'une part, il faut rester lucide sur les responsabilités de certains hommes (qu'ils soient auteurs de violence, discriminent, ou captent le pouvoir) et sur les privilèges dont bénéficient l'ensemble des hommes. Sans chercher à culpabiliser tous les hommes ni à nier le « coût » de la domination masculine pour certains, il ne serait en effet ni juste ni honnête de vouloir « faire plus » pour les hommes et des garçons dans les politiques d'égalité, sans s'occuper d'abord de la responsabilité qu'ont les hommes de changer la donne. Et si cet exercice est salutaire, il est parfois inconfortable, pour les hommes comme pour les femmes, chez qui cela exige de dépasser les injonctions à l'écoute, l'empathie et la recherche du consensus. Face à une réalité difficile à dire ou à entendre, il est alors tentant de minimiser ou de lisser son discours.
- D'autre part, il faut garder sa lucidité sur les influences des discours masculinistes qui conduisent à une fragilisation de la crédibilité des politiques d'égalité et des discours féministes.

Rendre visible la question de la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité impose de ne pas perdre le cap fixé par les normes internationales (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination des femmes des Nations Unies (CEDEF), traités européens, normes contraignantes et non contraignantes du Conseil de l'Europe, etc.), à savoir l'amélioration de la vie des femmes et des filles pour atteindre l'égalité de genre.

Aussi, pour trouver leur place dans les politiques d'égalité, les interventions qui insistent sur le « coût » de la domination masculine, devraient faire l'objet d'une vigilance approfondie et contribuer *in fine* à l'égalité de genre et au renforcement des droits effectifs des filles et des femmes, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté. Les politiques d'égalité exigent davantage que d'interroger la masculinité, en soi, pour soi et pour les hommes.

Un retour d'expérience éclairant : le tournant d'ONU Femmes

Après avoir largement soutenu l'intérêt d'un travail poussé avec les hommes dans le cadre de programmes visant l'égalité femmes-hommes, ONU femmes réinterroge aujourd'hui son approche.

Dans la publication « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions[63] » de novembre 2020, les auteurs relèvent que « les préoccupations au sujet de l'évaluation (…) vont bien au-delà du domaine des « hommes pour l'égalité de genre », mais revêtent une importance particulière dans ce domaine, étant donné les questions légitimes posées sur l'orientation des ressources pour le travail anti-patriarcal envers ceux qui, à première vue, bénéficient le plus clairement du patriarcat. Derrière le « qu'est-ce qui fonctionne ? » la question fondamentale est : « est-ce que ça vaut le coup ? ».

La représentante d'ONU Femmes interrogée lors de la préparation de cette étude a en effet confirmé qu'« ONU femmes est à un tournant de son orientation en direction des hommes et garçons, tirant les leçons de ces dernières années. Nous devons nous rappeler notre mandat d'agence des Nations Unies dédiées à l'égalité et l'autonomisation des femmes », ajoutant qu'« on entend souvent l'idée que « l'égalité de genre est aussi bonne pour les hommes ». C'est juste et pertinent, mais cela doit aller de pair avec le fait d'être clair sur la priorité donnée aux droits des femmes et des filles et à la responsabilité des hommes et des garçons à agir pour établir un rapport d'égalité avec les femmes et les filles pour atteindre l'égalité pour tout le monde ».

- **2 - Mettre l'accent sur les hommes et les garçons ne peut faire l'impasse d'une analyse fondée sur des définitions agréées et sur la recherche sur le genre**

Le développement depuis une cinquantaine d'années des études de genre et de données quantitatives et qualitatives robustes scientifiquement – d'abord portées par les associations de femmes/féministes puis relayées dans les universités et par les institutions – a joué un rôle clé dans le développement des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, permettant d'objectiver un état de fait inégalitaire tout en mesurant les progrès accomplis.

Il apparait que certaines des interventions ciblant les hommes et les garçons reposent sur des diagnostics qui sont contredits par les données ventilées par sexe et la recherche sur le genre, soit qu'elles mobilisent des définitions ou des concepts discutables – et non reconnues par les textes internationaux (ex. concept de « syndrome d'aliénation parentale »), soit qu'elles soient mobilisées avec partialité - occultant ainsi l'analyse globale des inégalités (ex. données sur le suicide ou le désinvestissement scolaire des garçons).

- **3 – Mettre l'accent sur les hommes et les garçons ne doit pas conduire à fragiliser les organisations de femmes/féministes travaillant pour l'égalité de genre et les droits des femmes par une concurrence renforcée vis-à-vis de financements déjà faibles, en termes de visibilité ou de pratiques**

[63] ONU Femmes – Document d'analyse « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions. » [Travailler avec les hommes et les garçons pour l'égalité de genre : un examen de la formation sur le terrain, des bases factuelles et des orientations futures], 2020.

La mise en avant de l'agenda « hommes et garçons » peut en effet conduire à fragiliser les organisations de femmes/féministes de plusieurs manières :

- **Un risque de détournement de financements déjà faibles au profit d'interventions étiquetées « hommes et garçons »**. Les expert-es interrogé-es et ONU Femmes[64] pointent un risque de compétition accrue pour des financements dans un contexte financier contraint voire en baisse. Contre ce risque, l'organisation MenEngage intègre dans son plaidoyer la nécessité d'une part, de financer davantage les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et d'autre part, de ne pas conditionner les financements prévus pour les organisations féministes dont le focus principal est les femmes et les filles au développement d'actions visant les hommes et les garçons. MenEngage insiste également sur la nécessité de dialoguer avec les organisations féministes auprès desquelles cette organisation considère avoir des comptes à rendre. Le développement de nouvelles initiatives ciblant les hommes et les garçons ne peut donc se faire sans financements additionnels et nouveaux. D'autre part, les initiatives visant à réparer le « coût » de la domination masculine (santé mentale des hommes, etc.), dont l'impact sur les droits des femmes et des filles n'est pas évident, devraient pleinement s'intégrer dans les politiques sectorielles dans le cadre de l'approche intégrée de l'égalité (politiques de santé, politiques d'éducation, etc.).
- **Un risque de remise en question de la non-mixité de certaines organisations ou de certaines actions, et des coûts cachés pour les organisations**. La non-mixité pour les femmes peut représenter une étape nécessaire pour aller vers l'égalité de genre, en tant qu'espace de mise en commun et de partage d'expériences ainsi que d'espaces sécurisés et sécurisants. A l'inverse, la non-mixité entre hommes relève le plus souvent d'une captation - consciemment ou inconsciemment - du pouvoir entre pairs (boys' clubs). Le discours soutenant une nécessaire « implication » des hommes partout peut conduire à fragiliser les organisations qui mènent des activités non mixtes. Ce discours est d'autant plus problématique que la majorité des organisations féministes sont désormais mixtes.
- **Un risque de détournement de la reconnaissance et de la visibilité des organisations et initiatives de femmes**. Bien souvent encore, les propos prononcés par des hommes obtiennent une plus forte validation et visibilité. Contre ce biais, MenEngage s'engage par exemple à refuser toute intervention en tant qu'intervenant principal lors d'évènements.

Formatted: Space After: 6 pt, Line spacing: Multiple 1,06 li

[64] Voir la liste des personnes interrogées à l'annexe I et le document d'analyse de 2020 de ONU Femmes précité « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions ».

Repérer et déconstruire les mythes, les idées-reçues et les caricatures

Les débats sur les places des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité sont empreints d'idées reçues, parfois relayées sans conscience de leurs origines ni malveillance, mais qu'il convient d'identifier car elles fragilisent les fondements de l'action en faveur de l'égalité de genre.

L'égalité entre les femmes et les hommes serait bonne pour tout le monde, « gagnante-gagnante » et les hommes auraient « tout à y gagner ». Il est vrai qu'à moyen et long terme, la société tout entière a intérêt à l'égalité, facteur de cohésion sociale et de bien-être. De même, les hommes comme les femmes ont à gagner d'un assouplissement des injonctions et des diktats liés au genre et de règles sociales reposant sur l'égalité et la valorisation des soins aux autres plutôt que de la domination. Néanmoins, la force mobilisatrice de ce discours ne doit pas empêcher de constater les résistances à l'égalité et à reconnaître les privilèges que certains tirent d'une organisation sociale inégalitaire. L'avancée vers l'égalité entraîne pour certains hommes une réduction de privilèges (par exemple, dans les espaces de pouvoir, les objectifs de parité peuvent conduire à ce que des hommes perdent leur siège ou leur mandat). Aussi un discours enthousiaste sur le monde égalitaire doit aller de pair avec un discours de responsabilité et d'exigence sur les efforts à fournir, et s'accompagner parfois de mesures contraignantes.

L'égalité entre les femmes et les hommes serait « déjà là » et le temps des droits des femmes serait « révolu » et ainsi travailler avec les hommes et les garçons serait « innovant ». Alors que les chiffres attestent que politiques dites des « droit des femmes » n'ont pas encore produit tous leurs effets, il semblerait toujours plus urgent de passer à l'étape d'après. Cela s'est traduit par exemple par des références de plus en plus rares au terme « droits des femmes ». Si ces changements terminologiques ont pu s'opérer pour des motifs entendables, plusieurs des personnes et institutions auditionnées dans le cadre de cette étude appellent à ne pas « brûler les étapes » et de continuer à rendre visibles à la fois les droits des femmes et l'objectif d'égalité de genre.

On en ferait trop pour les femmes, il y aurait trop de ressources pour l'égalité. Les études sur le financement des politiques d'égalité de genre montrent que les budgets demeurent largement inférieurs aux besoins et minimes au regard de l'investissement public total. Ainsi par exemple, seulement 5 % de l'aide au développement des pays de l'OCDE ciblaient l'égalité de genre comme objectif principal en 2018-2019, un chiffre qui n'a pas changé depuis 2012-2013[65]. En ce qui concerne l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes, le pourcentage était encore plus faible (2 %). Selon un rapport de 2021, les organisations pour les droits des femmes ne perçoivent que 0,13 % de l'aide publique au développement officielle, et seulement 0,4 % de l'aide en lien avec les thématiques du genre[66]. Ces sous-investissements financiers entrainent une précarisation forte de l'immense majorité des organisations et institutions - associatives, publiques ou privées - en charge de

[65] Selon les rapports d'évaluation de l'aide au développement conduites par l'OCDE : Quels pays donateurs soutiennent l'égalité femmes-hommes dans leur aide au développement ? (focus2030.org) ; consulté le 16.06.2021.
[66] Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID), Brève : « Where Is The Money for Feminist Organizing? », mai 2021.

la définition, mise en œuvre, accompagnement ou évaluation des politiques des droits des femmes et de l'égalité de genre.

Les organisations féministes seraient excluantes, agressives, « anti-hommes » et mèneraient « une guerre des sexes » voulant remplacer une domination par une autre. Cet argument éculé ne peut écarter le fait qu'aucun courant féministe ne revendique ce renversement. Même si certaines activités sont parfois conduites en non-mixité, les portes de la grande majorité des organisations de promotion de l'égalité et des droits des femmes sont ouvertes aux hommes qui ne rencontrent pas d'obstacle objectif à s'engager.

III. CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE D'INITIATIVES CONCERNANT LES HOMMES ET LES GARCONS ET L'EGALITE DE GENRE

Quatre groupes d'initiatives concernant les hommes et les garçons et l'égalité de genre peuvent être identifiés en fonction de l'objectif poursuivi : 1) développer les données scientifiques et le cadrage normatif et politique ; 2) viser les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre et aux droits des femmes ; 3) viser les hommes et les garçons comme agents du changement et 4) les hommes et les garçons comme victimes collatérales de la domination masculine. Les exemples cités viennent illustrer la variété du répertoire d'action, sans pour autant les hiérarchiser ou les valider comme « bonnes pratiques »[67].

1) Initiatives visant le développement d'un diagnostic informé scientifiquement et d'un cadrage normatif et politique partagé

Produire des données, études, rapports

Il est encore très fréquent au niveau national que l'on ne dispose toujours pas de données statistiques ventilées par sexe. Cela est encore plus vrai aux niveaux européen et local, et s'agissant de données comparables entre pays et/ou croisant la dimension de sexe avec d'autres variables (âge, classe sociale, origine, orientation sexuelle, situation de handicap, territoire, etc.). Relevons toutefois que des progrès indéniables ont été réalisés ces dernières années notamment au sein de l'UE pour comparer la situation des femmes et des hommes et examiner l'hétérogénéité des groupes des femmes et des hommes, notamment grâce à la base de données statistiques de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)[68].

Par ailleurs, une grande vigilance doit être portée sur la méthodologie de production et les cadres d'analyse de ces données. Le cas des données relatives aux hommes victimes de violences entre partenaires intimes est révélateur (voir pages 22-23).

Enfin, le défaut d'objectivation se traduit également par le fait que la plupart des programmes et initiatives engagés dans le domaine des hommes et des garçons et de l'égalité de genre n'ont pas encore fait l'objet d'études robustes sur leur impact[69].

Pour pallier le manque de données disponibles et comparables, l'OCDE a publié en février 2021 le rapport « Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment [70] ». Le rapport fournit une liste d'indicateurs pour mesurer les changements relatifs à 10 normes de « masculinités restrictives » (5 normes liées aux sphères économique et politique, 5 à la sphère privée). Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'index SIGI existant (Social

[67] Voir l'annexe 2 pour la méthodologie et les sources d'information.
[68] https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs
[69] ONU Femmes – Document d'analyse « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions. », 2020, p.33.
[70] OCDE, « Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment » [Assez viril ? Mesurer les normes masculines pour promouvoir l'autonomisation des femmes] 2021, https://doi.org/10.1787/6ffd1936-en

Institutions and Gender Index), qui mesure de manière générale les barrières à l'effectivité des droits des femmes. Cette contribution opérationnelle importante est de nature à guider les efforts des pouvoirs publics pour développer et harmoniser des systèmes de données et des approches fondées sur des faits mesurables et comparables dans le temps.

La Commission européenne a publié en 2012 le rapport « The Role of Men in Gender Equality: European strategies & insights[71] ». Ce rapport fournit des données comparées entre les femmes et les hommes dans divers domaines clés (éducation, travail, soins, santé, violences, participation des hommes aux politiques d'égalité), notamment à partir de fiches pays synthétiques. Le rapport mentionne les coûts induits par les rôles traditionnels liés au genre qui pèsent sur les hommes et les garçons tout en rappelant l'importance cruciale de ne pas perdre de vue l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes et de rejeter la perspective antiféministe de la « discrimination à l'égard des hommes » et des « droits des hommes ».

Coordonnée par ONU Femmes et l'ONG Promundo, l'étude IMAGES[72] de 2017 intitulée « Understanding Masculinities » fait référence au niveau international. Basée sur la méthodologie de l'étude IMAGES, une étude semblable a été conduite en Géorgie en 2019 avec le soutien du PNUD et de l'UNFPA : « Men, Women, and Gender Relations in Georgia: Public Perceptions and Attitudes »[73].

Au niveau nordique, un rapport de 2019 du Conseil nordique des ministres coordonné par l'ONG Promundo et intitulé « State of Nordic Fathers[74] » [**Etat des pères nordiques**] rend compte des résultats d'une enquête auprès de 7 515 femmes et hommes, dont 85 % de parents et une majorité ayant pris au moins deux semaines de congé parental.

Les constats clés du « Rapport sur l'état des pères nordiques » (2019)

Si les pères et les mères s'accordent sur l'importance de congés parentaux également partagés, les pères pensent que les responsabilités de soins aux enfants sont effectivement partagées à égalité entre les deux parents, alors que les mères pensent que ce n'est pas le cas.

Les pères qui prennent les congés parentaux les plus longs sont les moins susceptibles de compter sur une partenaire femme pour accomplir la plupart du travail de soins, les moins susceptibles d'adhérer à des normes traditionnelles de masculinité, et ceux également qui cherchent le plus d'information sur la parentalité dans des livres, auprès de médecins ou d'ami-es.

Quand les soins aux enfants sont partagés de manière égalitaire les pères et les mères sont plus satisfaits de leur relation de couple, les pères sont plus satisfaits dans leur rôle de parent et les mères plus satisfaites dans leur travail.

[71] Commission européenne « The Role of Men in Gender Equality: European strategies & insights: the study of the role of men in gender equality » [Le rôle des hommes dans l'égalité de genre : stratégies européennes et perspectives], 2013.
[72] ONU Femmes, « Understanding masculinities, results from the International Men and Gender Equality Study in the Middle East and North Africa »,[Comprendre les masculinités, résultats de l'étude internationale sur les hommes et l'égalité de genre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord], 2017.
[73] PNUD, « *Men, Women, and Gender Relations in Georgia: Public Perceptions and Attitudes* » [Hommes, femmes et relations de genre en Géorgie : Perceptions publiques et attitudes], 2020.
[74] Conseil nordique des ministers, « State of Nordic fathers » [Etat des pères nordiques], 2019.

Les pères qui ne prennent pas de congés paternité ou des congés courts sont les plus susceptibles de dire que leurs relations avec leurs collègues ou managers se détérioreraient s'ils prenaient des congés parentaux plus longs. Enfin, plus un père a été longtemps en congé parental, plus il désire opérer des changements dans sa vie professionnelle pour s'occuper de ses enfants.

En **Lituanie** le Gouvernement a lancé en 2020 la rédaction d'une étude mesurant les attitudes des hommes concernant les mesures d'articulation des temps de vie.

En **Serbie**, une analyse de la valeur économique du travail de soins non rémunéré a été menée[75]. L'analyse fait notamment apparaitre que la valeur totale du travail de soins non rémunéré est estimée à 21,5 % du PIB serbe contre 9 % au niveau mondial (14,9 % du PIB provenant du travail de soins non rémunéré des femmes et 6,6 % du PIB de celui des hommes).

En **France**, la mission de produire un « Rapport annuel sur l'état du sexisme[76] » est confiée au Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. L'édition 2020 renseigne par exemple qu'en France, alors que les femmes assurent toujours 80 % des tâches domestiques, 56 % de la population estime que l'égalité domestique est atteinte (cela grimpe à 63 % chez les hommes). Une forte illusion de l'égalité persiste.

Organiser des temps de réflexion et d'échanges

Le cycle de conférences ICMEO (International Conference on Men and Equal Opportunities) a été lancé et coorganisé par le Conseil nordique des ministres et EIGE à partir de 2012[77]. Au niveau de la société civile, MenEngage Alliance a organisé trois symposiums internationaux depuis sa création.

Porter une attention au langage et à la communication

De manière générale, de nombreuses évolutions ont conduit à remplacer le masculin dit neutre par la double-flexion pour rendre visible le masculin et le féminin (par exemple, « citoyens et citoyennes » au lieu de « citoyens »), à user de termes épicènes (par exemple, « humankind » au lieu de « mankind ») ou à utiliser l'écriture inclusive (participant-es/ participant·es). Inversement, et marquant une attention pour les hommes et les garçons, en Norvège par exemple, le titre de « helsesøster » (« health sister » en anglais, correspondant au titre d'infirmier/infirmière scolaire en français) est aujourd'hui remplacé par un titre neutre du point de vue du genre (« helsesykepleier »). L'effet recherché est double : recruter plus d'hommes sur ce métier et augmenter la part de garçons faisant appel aux services de santé.

2) Initiatives visant les hommes et les garçons comme freins à l'égalité de genre et aux droits des femmes

Ces initiatives peuvent viser les objectifs suivants : prévenir la hausse des résistances actives au fur et à mesure que l'autonomie et la liberté des femmes progressent ; limiter les

[75] ONU Femmes et le Fonds britannique pour la bonne gouvernance, « Economic value of the unpaid care work in the Republic of Serbia », 2020.
[76] Haut Conseil pour l'égalité «Rapport annuel sur l'état du sexisme en France en 2019 », 2020.
[77] Les conférences ont successivement été accueillies par l'Allemagne (2012), l'Autriche (2014), le Luxembourg (2016), la Suède (2018) et l'Estonie (2020).

conséquences négatives de ces résistances ; et, enfin, transformer positivement les hommes et les garçons en alliés promouvant et pratiquant l'égalité.

Partager les responsabilités et les ressources dans les sphères publiques et privées

Le partage du travail de soins non rémunéré est encore loin d'être neutre du point de vue du genre, y compris dans les pays considérés comme les plus avancés[78]. La note de travail préalable à la 3ème conférence ICMEO (2016) intitulée « Caring masculinities[79] » [les masculinités du soin] souligne que pour viser un partage égalitaire des soins « une politique de « liberté de choix individuelle » ne fonctionne pas, si elle ne crée pas au préalable les conditions nécessaires (par exemple l'égalité salariale) à la mise en œuvre effective de cette liberté de choix ». Ainsi, de plus en plus d'Etats membres adoptent des réformes légales et structurelles allant dans ce sens.

Espagne : un « congé de naissance et de soin à l'enfant » de 16 semaines pour les deux parents, intransférable et payé à 100 % du salaire

Dans le sillage de pays pionniers tels que la Norvège (1993), où 15 semaines de congé parental sont réservées aux pères et sont perdues si elles ne sont pas prises (71 % les prennent), l'Espagne est devenue depuis le 1er janvier 2021 le premier pays au monde où les deux parents - qu'ils soient ou non du même sexe - ont droit à un congé de naissance égal de 16 semaines, intransférable et payé à 100 % du salaire. Les deux parents sont aussi obligés de prendre 6 semaines de ce congé directement après la naissance de l'enfant. Le gouvernement espagnol a inscrit cette réforme dans la mise en œuvre de la Constitution espagnole et des engagements internationaux de l'Espagne en matière de droits humains et de droits des femmes, en particulier l'objectif d'articulation de la vie privée et professionnelle et celui de co-responsabilité des deux parents. La mise en œuvre de la réforme du « permiso por nacimiento y cuidado de menor » [congé de naissance et de soin à l'enfant] qui remplace les congés de maternité et de paternité - a été progressive : alors que le congé de maternité était de 16 semaines, 8 semaines ont été accordées au second parent en 2018, 12 en 2020 et 16 depuis 2021. La réforme est menée par le ministère du travail considérant notamment son impact en matière d'employabilité et de non-discrimination sur le marché du travail pour les femmes, et d'articulation des temps de vie et d'implication des hommes dans le secteur des soins.

En 2020 plusieurs autres Etats membres du Conseil de l'Europe ont adopté des réformes favorisant l'équilibre vie professionnelle et vie privée des parents : en **Suisse** (nouveau droit à un congé de paternité de deux semaines) ; en **Estonie** (congé de paternité de 30 jours, contre 10 précédemment) ; en **France** (congé de paternité allongé de 28 jours contre 11 jours précédemment) ; aux **Pays-Bas** (nouveau congé de paternité de 5 semaines rémunéré à 70 % du salaire par l'Etat en plus de la semaine de congé payée à 100 % du salaire à la naissance de

[78] Selon une enquête menée auprès de 5 000 femmes sur la répartition des tâches domestiques et ménagères (IFOP pour Consolab, 2019), 69 % des femmes italiennes disent « en faire beaucoup plus » que leur conjoint, 44 % en Espagne et en France, 43 % en Allemagne et au Royaume-Uni. 73 % des femmes en moyenne disent « en faire plus » que leur conjoint, contre 16 % des hommes. En Islande et Suède les pères prennent environ 30 % des congés parentaux disponibles, 20 % en Norvège, et 11 % au Danemark et en Finlande (« Rapport State of Nordic Fathers », Conseil nordique des ministres, 2019). Dans aucun des pays nordiques la part prise par les hommes dans le travail parental et domestique n'approche les 50 %.

[79] https://mega.public.lu/dam-assets/fr/actualites/2016/10/icmeo/note-de-travail-FR.pdf

l'enfant). En **République Slovaque**, le nombre de pères prenant un « congé de maternité » (terme légal, que le congé soit pris par une femme ou un homme) est passé de 78 en 2009 à 17 000 en 2019 - et sur la même période le nombre de pères en congé parental est passé de 4 000 à 7 000.

D'autres réformes ou initiatives encouragent ou accompagnent la transition égalitaire vers une co-responsabilité entre les deux parents. Par exemple au **Danemark** une loi est en cours d'examen pour s'assurer que les correspondances officielles relatives à un enfant soient adressées de manière digitale aux deux parents et non seulement à la mère. En **France** un nouveau service public de recouvrement des pensions alimentaires non payées a été mis en place alors que 30 % environ d'entre elles ne sont pas payées ou le sont de manière irrégulière[80]. **En Norvège** une stratégie gouvernementale de soutien à la parentalité pour renforcer la participation et le recours à ces services par les pères (via par exemple le podcast « Ma vie de papa au quotidien ») a été créée. En **Ukraine** une campagne de sensibilisation « Les 4 mains du bonheur », impliquant des joueurs de football professionnels et leurs enfants met en avant la place des hommes dans leur rôle de père. En **Slovénie** le « Project Action Dad » (mars 2020-février 2022) souligne l'importance de l'engagement actif des hommes dans la paternité et le soin aux enfants dès la naissance. D'autres réformes ou initiatives concernent la nécessité d'un meilleur partage des tâches de soins aux autres personnes dépendantes comme les personnes en situation de handicap ou âgées, considérant le fait que les aidant-es sont encore majoritairement des femmes.

Dans la sphère publique, inciter les hommes en tant que groupe à faire de la place aux femmes dans les postes de représentation et de décision peut passer par l'adoption de mesures contraignantes telles que la parité ou des quotas dans les sphères politiques, économiques et sociales, par exemple dans les parlements, au sein des conseils d'administration des entreprises privées ou au niveau de la haute fonction publique.

Sanctionner les violences et discriminations et prévenir la récidive

L'impunité demeure l'un des plus grands défis en matière de violences et discriminations exercées envers des femmes, des enfants ou des personnes LGBT+. Malgré notamment les dispositions de la Convention d'Istanbul (Article 45 Sanctions et mesures), la question de l'effectivité des sanctions et des conséquences du sentiment d'impunité en matière de violence et discrimination, largement partagé par les hommes et les femmes, n'est généralement pas interrogée dans le cadre des actions sur les hommes et l'égalité de genre. Mais dans le contexte post #MeToo, cela pourrait évoluer. Citons cet extrait du document d'analyse publié par ONU Femmes[81] : « Les progrès vers l'égalité de genre sont contrecarrés en particulier par l'inaction institutionnelle et l'impunité. Concernant les violences contre les femmes et les filles par exemple, les échecs institutionnels lorsqu'il s'agit de réponses systémiques sont bien documentés. » Articuler les travaux du Conseil de l'Europe sur l'accès à la justice pour les

[80] Voir Bonnet, C., Solaz, A. et Algava, E., 2010. « Les changements professionnels en France autour de la séparation conjugale. » Population, 65(2), pp.273-308 ou Ministère Justice (2014) dans Fiche technique du Haut Conseil de la Famille : https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/5_Fiches_Pensions_alimentaires.pdf

[81] ONU Femmes – Document d'analyse « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions. », 2020., p.33.

femmes avec cette problématique des hommes et de l'égalité de genre constituerait un exemple de levier d'action.

L'article 16 de la Convention d'Istanbul demande aux Etats parties de soutenir ou d'établir des programmes de prise en charge des auteurs de violences à l'égard des femmes pour notamment prévenir la récidive. De tels programmes ont commencé à être mis en place à la fin des années 1970. L'alinéa 3 du même article de la Convention d'Istanbul souligne que la sécurité, le soutien et les droits des victimes restent une priorité et qu'il faut s'assurer que « ces programmes soient établis et mis en œuvre en étroite coordination avec les services spécialisés dans le soutien aux victimes ». Il apparait également important d'évaluer régulièrement l'impact de ces programmes[82].

En **Espagne**, pour la moitié des programmes, 80 % de leurs participants sont envoyés de manière obligatoire par une décision de justice, et s'appuient sur des financements municipaux ou issus des gouvernements régionaux (par exemple le programme de la Région de la Rioja a été développé pour inclure le soutien aux femmes victimes de violence de genre). Au niveau national, la Délégation gouvernementale contre la violence de genre travaille à l'élaboration d'une « Stratégie nationale pour l'éradication de la violence des hommes contre les femmes (2021-2025) ». Elle intègrera une ligne stratégique dédiée au travail sur les « masculinités sexistes et la violence » pour développer des mesures spécifiques qui engagent les jeunes et les hommes à exercer leur responsabilité pour en finir avec les violences sexistes et, donc, à s'engager pour l'égalité de genre.

Dans d'autres pays européens, des services dédiés aux hommes violents, comme des lignes téléphoniques, centres de prise en charge et places d'hébergement temporaires, semblent en développement dans l'objectif de favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récidive (Belgique, France, Norvège). Le GREVIO, dans son questionnaire d'évaluation de référence adopté le 11 mars 2016, demande aux Etats parties à la Convention d'Istanbul de renseigner un certain nombre d'éléments concernant ces programmes. Le GREVIO a interrogé le fait que, parfois, dans le champ judiciaire, de tels programmes soient déployés en tant qu'alternative à une condamnation plutôt qu'en complément d'une condamnation[83].

Lutter contre les mouvements collectifs violents d'opposition à l'égalité de genre et aux droits des femmes

Une résolution adoptée par le Conseil des Droits de l'homme de l'ONU en 2017[84] souligne, comme condition générale à l'engagement des hommes et des garçons, la nécessité de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles, y compris celles faites aux défenseuses des droits des femmes.

Le **Danemark** a impulsé en 2020 la conduite d'une étude sur la manosphère (voir définition page 13). L'étude « The angry internet : A threat to gender equality, democracy and well-

[82] Gottzén, L., Bjørnholt, M. et Boonzaier, F., 2020. « What has masculinity to do with intimate partner violence? ». In *Men, Masculinities and Intimate Partner Violence* (pp. 1-15). Routledge.
[83] Rapport du GREVIO sur la Belgique (2020). https://rm.coe.int/rapport-du-grevio-sur-la-belgique-/16809f9a2b
[84] Résolution 35/10 du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU du 22 juin 2017 intitulée « Accélérer les efforts pour éliminer la violence à l'égard des femmes : engager les hommes et les garçons dans la prévention et la réponse à la violence contre toutes les femmes et les filles ».

being » [L'internet en colère : une menace pour l'égalité de genre, la démocratie et le bien-être][85] a permis d'identifier qu'environ 850 jeunes hommes nordiques sont actifs dans des communautés Internet misogynes telles que les INCEL (célibataires involontaires - dont les membres partagent la croyance que les femmes les ont privés de leur droit à des relations sexuelles en tant qu'hommes), ou MRA (Men's Rights Activists), qui estiment que les droits des femmes et le féminisme sont une menace directe pour la société qui doit être combattue. L'étude pointe le grave problème démocratique que pose cette violence en ligne avec une conséquence directe : pousser des femmes à se retirer des discussions publiques et donc à se taire.

3) Initiatives visant les hommes et les garçons comme agents de promotion des droits des femmes et du changement vers l'égalité de genre

Si la tendance forte pour ce type d'initiatives était jusqu'ici de plutôt s'adresser à la société civile, un accent est mis de manière croissante sur les hommes de pouvoir.

Demander des comptes aux hommes en position de pouvoir

D'après le document d'analyse de 2020 d'ONU Femmes concernant le travail avec les hommes et les garçons[86], « davantage de travail est nécessaire directement avec les hommes en position de pouvoir politique, tels que les hommes élus, membres de partis politiques et hauts fonctionnaires, afin de promouvoir des espaces politiques et des débats à travers lesquels des changements de politiques publiques en faveur de l'égalité de genre peuvent être atteints ».

Le réseau international de leaders « International Champions Leaders » rassemble depuis 2015 des décideurs et décideuses politiques déterminé-es à en finir avec les barrières à l'égalité de genre dans leur sphère d'influence, par exemple en s'engageant à ne plus participer à des panels exclusivement composés d'hommes.

Le mouvement *HeForShe*[87] est un mouvement de solidarité international initié par ONU Femmes en 2014 qui vise à renforcer les droits des femmes pour en faire des droits universels. Pour y parvenir, *HeForShe* appelle les hommes et les garçons à prendre la parole et à lutter contre les inégalités qui touchent les femmes et les filles du monde entier. L'initiative IMPACT d'*HeForShe* a engagé des hommes chefs d'Etat, chefs d'entreprises et présidents d'universités. Deux guides des hommes alliés[88] et d'autres ressources de communication ont été produites dans ce contexte.

Des hommes et femmes élu-es à la direction d'un Etat ou d'un gouvernement nomment des gouvernements paritaires. Parmi les 13 pays seulement dans le monde à compter 50 % ou plus

[85] Menée par le Center for Digital Youth Care - https://www.norden.org/en/nyhed/report-prevalence-men-who-use-internet-forums-characterised-misogyny
[86] ONU Femmes – Document d'analyse « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions. », 2020.
[87] https://www.heforshe.org/fr/movement
[88] https://www.heforshe.org/sites/default/files/2018-11/HeForShe_Booklet_ManagingYourEmotions_PRINT2.pdf et https://www.heforshe.org/en/9-ways-men-can-become-allies-equal-rights

de femmes au sein de leur gouvernement en 2021, plus de la moitié sont en Europe : l'Andorre, l'Albanie, l'Autriche, la Belgique, la France, la Finlande, l'Espagne, la Suède[89].

Au niveau diplomatique[90], et à l'image de la diplomatie féministe revendiquée par la Suède depuis 2014, des hommes et femmes chef-fes d'Etat et de gouvernements décident de faire des droits des femmes et de l'égalité de genre une des priorités principales de leur action diplomatique : l'**Espagne**, la **Finlande**, la **France**, les **Pays-Bas**, le **Royaume-Uni**, la **Suède**. Des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les Nations unies font de même dans leurs politiques de coopération et d'actions extérieures.

Eduquer et former aux droits humains, à l'égalité de genre et à la non-violence

Le cadre normatif international rappelle aux gouvernements de manière claire l'exigence d'intégrer dans les systèmes éducatifs et de formation initiale et continue l'égalité entre les filles et les garçons ainsi qu'une approche de genre.

En **Belgique**, la Fédération Wallonie-Bruxelles a conduit en 2020 un projet de module en ligne de formation initiale et continue du personnel enseignant « Filles-Garçons une même école[91] ». Dans le secteur de la jeunesse est développé un programme de labellisation et de financement d'organismes intervenant dans le champ de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle**.** En **France**, où l'achat d'un acte sexuel est interdit (comme en Suède depuis 1999), la loi considère comme indissociable l'éducation à la sexualité et la question de l'égalité filles-garçons, de la non-discrimination et de la non-marchandisation du corps. En **Allemagne**, la lutte contre les stéréotypes de genre auprès des filles comme des garçons passe notamment par une stratégie numérique financée depuis 2013 pour faciliter les échanges entre jeunes et professionnel-les[92].

A l'âge adulte, des formations continues obligatoires à l'égalité professionnelle femmes-hommes et à la lutte contre le harcèlement sexuel - en particulier pour les directions et managers – peuvent impliquer de fait un grand nombre d'hommes et favoriser de profonds changements organisationnels et de pratiques individuelles. Le ministère français de l'Agriculture s'est par exemple fixé pour objectif de former en deux ans 100 % de ses personnels de direction et de management à ces questions.

Travailler en mixité

En **Norvège,** le programme national « Menn i helse » [Les hommes dans la santé] vise les hommes non employés âgés de 25 à 55 ans en leur fournissant la formation requise à leur embauche dans le secteur de la santé et des soins (65 municipalités participent au programme, soit près d'une municipalité sur six dans le pays). En **Allemagne**, le programme pilote fédéral « Quereinstieg - Männer und Frauen in Kitas » [Changement de carrière - hommes et femmes dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants] est piloté par le Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, et compte environ 35 % d'hommes dans ses bénéficiaires (soit près double du pourcentage habituellement constaté dans les formations

[89] UIP : https://www.ipu.org/fr/actualites/femmes-en-politique-2021
[90] PACE - Doc. 14627 (2018) - The gender dimension of foreign policy (coe.int)
[91] www.egalitefillesgarçons.be
[92] www.meintestgelaende.de

pour éducateurs/éducatrices). Depuis 2011, une « Journée des filles » et une « Journée des garçons[93] » se tiennent annuellement en avril pour encourager à des choix de formation ou d'études allant à l'encontre des stéréotypes.

Engager les hommes et les garçons à être non-violents et pour l'égalité

Ce type d'action passe souvent jusqu'à présent par le relai et le soutien à des initiatives issues de la société civile. S'il en existe plusieurs aux quatre coins du globe[94], une initiative se distingue au niveau mondial par sa visibilité et son impact : la « White Ribbon Campaign » [Campagne du ruban blanc]. Cette campagne est née au Canada en 1991, en réaction à l'assassinat de femmes étudiantes de l'Ecole polytechnique de Montréal. L'organisation « White Ribbon Canada » demande aux hommes qui portent le ruban blanc de s'engager à ne « jamais commettre, cautionner ou garder silencieuses toutes formes de violences basées sur le genre[95] » (à l'origine l'appel concernait les « violences contre les femmes »).

Aux **Pays-Bas**, dans le sillage du mouvement « White Ribbon », le gouvernement a décidé en 2016 de créer un cadre de coopération appelé « Emancipator» avec plus de 30 organisations travaillant avec des hommes et garçons pour stopper la violence contre les femmes[96]. **En Estonie,** les pouvoirs publics ont lancé en 2020 une campagne similaire pour inviter les hommes à être vigilants à leur comportement et ses effets sur ses proches intitulée « Quel genre d'homme veux-tu être ? ». Les évènements « Barbershop », initiés par l'**Islande** et le **Suriname** en 2014, encouragent les hommes et les garçons à s'engager activement dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité. Une conférence « Barbershop » a par exemple été organisée à Riga en **Lettonie** en 2020[97].

4) Initiatives visant les hommes et les garçons comme co-victimes de la domination masculine

La documentation à disposition pour cette étude fait apparaitre **un nombre relativement faible d'initiatives sur l'axe des hommes et des garçons comme victimes collatérales de la domination masculine** ou des rapports sociaux de sexe. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cela : demande sociale faible, problématique traitée dans d'autres politiques sectorielles sans identification du lien avec le genre ou réticence à agir du fait des pièges énoncés ci-avant. Les quelques pays relayant des initiatives sur cet axe le font, dans la majorité des cas, sur des problématiques dont la dimension de genre divise la recherche et qui peuvent être instrumentalisées par des groupes masculinistes (ex : décrochage scolaire des garçons ou violences contre des hommes par des femmes au sein du couple). Par ailleurs, on relève le faible nombre d'initiatives dans les domaines où les raisons d'agir sont les moins

[93] Voir www.boys-day.de : 300 000 garçons allemands ont participé à cette journée. Tout comme la Journée des filles, elle se tient généralement le quatrième jeudi d'avril.
[94] Zéro Macho contre le recours à la prostitution en France, Men's Action to Stop Violence Against Women (MASVAW) en Inde (Shahrokh, Edström, Kumar, & Singh, 2015), One Man Can dans plusieurs pays d'Afrique (van den Berg et al., 2013), ou des groupes d'hommes anti-viol aux USA.
[95] https://www.whiteribbon.ca/about.html
[96] https://www.emancipator.nl/whiteribbon/
[97] https://www.youtube.com/watch?v=3arJCKNSryM

contestables du point de vue de l'égalité de genre, par exemple sur les violences sexistes et sexuelles contre les garçons, les hommes gays ou trans.

La 5ème conférence ICMEO[98] en **Estonie** en 2020 a souligné l'importance pour les hommes de « se prendre en charge soi-même » (gagner en autonomie) et de « prendre soin de soi » (gagner en bien être). Dans son intervention, Carlien Scheele, Directrice d'EIGE, s'est fondée sur l'Eurobaromètre relatif à l'égalité de genre pour pointer de fortes variations existant en Europe concernant le rapport des hommes aux émotions : si en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède quasiment tous les hommes pensent qu'il est acceptable pour un homme de pleurer, environ 35 % des hommes en Bulgarie, Lituanie et Roumanie pensent le contraire.

En **Norvège**, le ministère chargé de l'enfance a fait produire deux rapports récents (2019) qui traitent de l'égalité de genre chez les filles et les garçons, notamment en milieu scolaire, et relève que les « secteurs où les questions relatives aux hommes sont particulièrement pertinentes sont le décrochage scolaire, les choix d'orientation, la santé et les facteurs de risques et les questions relatives à la violence ». Depuis 2010, les municipalités norvégiennes ont l'obligation légale de fournir des services d'accueil d'urgence aux femmes et aux « hommes victimes de violence entre partenaires intimes ».

Concernant l'**Allemagne** les autorités soulignent que « les hommes et les garçons sont également victimes de violence (principalement dans la sphère publique, mais aussi dans la sphère privée, dans les institutions de soins et dans les institutions pour enfants et jeunes) ». Afin d'offrir des « conseils spécifiques aux hommes » victimes de violence, une formation a débuté en 2019 en prévoyant que ces conseils soient diffusés par les institutions de conseil existantes. Un centre national de coordination pour la protection des hommes contre la violence est en cours de création dans le cadre d'un projet de deux ans qui prévoit notamment des « sensibilisations du grand public à la violence envers les hommes » et la « création de foyers pour les hommes et leurs enfants ».

Concernant le **Danemark,** les autorités soulignent que « les hommes sont également surreprésentés et se trouvent au bas de l'échelle, par exemple en ce qui concerne les problèmes sanitaires et sociaux », et que « les hommes non qualifiés et célibataires sont particulièrement touchés ; ils meurent plus tôt, gagnent moins et ont moins d'enfants ». Des initiatives spéciales sont donc prises en direction des hommes et des garçons. Par exemple, dans le champ de la santé, la vaccination contre le papillomavirus est aussi recommandée à partir de 12 ans pour les garçons[99], et les médecins généralistes sont sensibilisés aux symptômes du cancer du pénis. Un travail est également mené, au niveau municipal, pour l'amélioration de la santé mentale des hommes, ou encore pour rompre la solitude et le mal-être des hommes âgés. Des actions semblables pour améliorer le recours des hommes à la santé sont menées en **Norvège** et en **Suisse**.

Enfin, relevons que des normes et des stéréotypes liés au genre en matière de contraception peuvent limiter les choix de contraception des hommes – et peser sur les femmes (40 % des

[98] https://www.sm.ee/et/uritused/5th-international-conference-men-and-equal-opportunities-men-who-care

[99] En France, depuis le 1er janvier 2021, cette vaccination est remboursée pour les garçons entre 11 et 14 ans comme c'était jusqu'alors le cas pour les adolescentes.

grossesses dans le monde sont non désirées[100]), et qu'en Europe la responsabilité de la contraception repose encore en moyenne plus de deux fois plus sur les femmes que sur les hommes, et que les méthodes de contraception destinées aux hommes ne sont proposées que de manière très marginales[101].

Formatted: Space After: 6 pt, Line spacing: Multiple 1,06 li

[100] ONU, Contraceptive use by method, 2019.
[101] *Ibid*.

PRÉCONISATIONS

L'étude menée ici ne plaide pas pour une recommandation dédiée et identifie six préconisations pour le Conseil de l'Europe.

1. **S'assurer que les initiatives « hommes, garçons et égalité de genre » soient bien au service des droits des femmes et de l'égalité de genre**

On observe parfois des initiatives autonomes - par et pour les hommes seulement - voire contradictoires avec l'agenda pour l'égalité de genre et les droits des femmes et qui sont pourtant soutenues et/ou financées au nom de l'égalité de genre. Le temps apparait venu de produire et diffuser au niveau institutionnel des **lignes directrices** susceptibles d'accompagner les décideurs et décideuses dans leurs choix relatifs aux initiatives concernant les hommes, les garçons et l'égalité de genre. Dix conseils pratiques sont identifiés ici qui pourraient être diffusés grâce à des lignes directrices :

- ✓ mettre en place une **gouvernance démocratique** associant sur un pied d'égalité les femmes et les filles, et les hommes et les garçons à la définition, la mise en œuvre et le suivi d'initiatives impliquant les hommes et les garçons, en consultant systématiquement les organisations reconnues travaillant pour l'égalité de genre et les droits des femmes (1), en organisant la transparence des financements (2), et en programmant la redevabilité vis-à-vis du mouvement de femmes/féministe et des financeurs (3) ;
- ✓ assurer que **ces initiatives ont pour objectif politique premier l'égalité et le renforcement pour les femmes et les filles de leurs droits effectifs, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté** (4), et non pas un objectif politique alternatif qui viserait, en soi, à renforcer des droits des hommes et des garçons sans remettre en question les inégalités structurelles. Cet objectif est en conformité avec le cadre normatif et les normes internationales et européennes relatives aux politiques d'égalité entre les femmes et les hommes (normes du Conseil de l'Europe, CEDEF, traités européens, etc.) ;
- ✓ adopter **une approche de transformation des rapports liés au genre, à la masculinité et la féminité** (5) (et non pas une approche figée des rôles sociaux de genre pour les hommes comme pour les femmes), qui tienne compte des effets conjugués des systèmes de domination au croisement desquels peuvent se trouver les personnes ;
- ✓ se fonder sur un **diagnostic objectivé par la recherche – y compris les études sur le genre - et des données** robustes scientifiquement qui s'appuient sur le concept de genre pour informer la situation de départ et permettre un suivi (6) ;
- ✓ faire l'objet de **ressources additionnelles** pour ne pas compromettre des opportunités et des ressources pour les femmes et les filles ni accroître la compétition et précarité matérielle et financière auxquelles sont déjà soumises les organisations travaillant pour l'égalité (7) ;
- ✓ **ne pas conduire à fragiliser**, d'une quelconque manière, ou réduire la visibilité des organisations travaillant pour les droits des femmes et l'égalité de genre et ciblant prioritairement les femmes et les filles (8) ;

- ✓ reconnaitre **le rôle moteur de leadership des femmes et des filles** pour les progrès vers l'égalité de genre (9) ;
- ✓ organiser une **évaluation des actions** menées au prisme de l'objectif d'égalité et du renforcement pour les femmes et les filles de leurs droits effectifs, de leur pouvoir d'agir et de leur liberté (10).

2. Engager les hommes - en priorité ceux à des postes de pouvoir – à agir pour des changements structurels vers l'égalité réelle

Les comportements individuels ou collectifs des hommes sont déterminants pour la pleine réalisation des droits des femmes et des filles et l'égalité entre les femmes et les hommes. De potentiels freins à l'égalité, ils doivent en devenir les agents, et les hommes en situation de pouvoir ont, à ce titre, une responsabilité particulière.

Il faut donc rappeler aux Etats membres leurs devoirs d'investir massivement dans les politiques d'égalité de genre et de rendre des comptes sur leurs engagements à tous les niveaux. Il s'agit aussi dans ce contexte d'insister sur l'objectif de faire appliquer les lois existantes et de les renforcer chaque fois que possible et priorisant, par mesure d'efficacité, des politiques publiques macro-économiques plutôt que des actions ponctuelles centrées sur la société civile et une approche individuelle.

Exemples de mesures et d'actions :

- ✓ appliquer **les lois qui préviennent et interdisent les violences**, protègent les victimes et sanctionnent les auteurs ; pour les Etats parties, ces mesures devraient se fonder sur les dispositions de la Convention d'Istanbul et les préconisations du GREVIO ;
- ✓ promouvoir **un réel partage du travail non rémunéré** domestique et de soins, notamment par l'adoption d'un congé parental égalitaire et obligatoire pour les deux parents, non-transférable et rémunéré à 100 % du salaire ;
- ✓ promouvoir **un réel partage du pouvoir**, y compris par des mesures contraignantes dans tous les secteurs ;
- ✓ soutenir **l'éducation à l'égalité** de genre dès le plus jeune âge ;
- ✓ prioriser l'adoption de **plans nationaux de formation continue obligatoire** de l'ensemble des professionnel-les à l'égalité de genre, la lutte contre les stéréotypes de genre et le harcèlement sexuel au travail.

3. Renforcer l'approche intégrée de l'égalité et la mobilisation de la recherche sur le genre dans l'ensemble des politiques publiques

La consolidation d'une approche intégrée de l'égalité au sein des Etats membres et du Conseil de l'Europe permet d'éclairer et transformer les situations dans lesquelles des différences apparaissent entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons.

Exemples de mesures et d'actions :

- ✓ susciter **l'engagement des décideurs et décideuses** au plus haut niveau et leur participation à des formations adaptées ;

- ✓ soutenir le **développement de l'approche intégrée de l'égalité** entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des politiques sectorielles (éducation, accès à la justice ou santé par exemple) par la mise à disposition des ressources humaines et de l'expertise adéquate et l'adoption de stratégies ;
- ✓ soutenir **la formation des professionnel-les pilotant ces politiques** sectorielles et la production d'outils pratiques ;
- ✓ mobiliser **les études sur le genre** pour mieux analyser les ressorts des violences et autres pressions entre hommes et contre les hommes, y compris l'articulation entre le sexisme et d'autres rapports de dominations tels que l'homophobie ou le racisme.

Prendre sérieusement la mesure de la menace globale que font peser les mouvements masculinistes

Il apparait clairement que les mouvements masculinistes menacent les progrès accomplis en matière de droits des femmes et d'égalité de genre tout comme ils menacent souvent les valeurs démocratiques.

La montée en puissance des groupes masculinistes peut, si l'on n'y prend pas garde, venir à la fois décrédibiliser les politiques publiques d'égalité et les discours féministes, susciter des discours de haine et des agressions réelles contre les filles et les femmes, et en particulier les défenseuses de leurs droits, et soutenir l'idée que les hommes et les garçons « problématiques » ne seraient jamais « nous » mais « les autres » (les étrangers, les pauvres, etc.). Cette vigilance est d'autant plus nécessaire dans un contexte de montée des radicalismes qui viennent attaquer les acquis en matière d'égalité sur d'autres thématiques liées au genre (droits en matière de santé génésiques, éducation à la sexualité, droits des personnes LGBT+).

Il serait donc opportun d'intégrer la question des groupes masculinistes dans les actions et stratégies du Conseil de l'Europe sur la gouvernance de l'Internet, sur le discours de haine, sur l'égalité entre femmes et hommes, sur les droits des enfants et contre le terrorisme. **5. Coopérer avec et solidifier le soutien aux organisations de femmes/ féministes**

Afin de contre-carrer le risque de fragilisation des organisations de femmes/féministes travaillant pour les droits des femmes et l'égalité par une concurrence renforcée vis-à-vis de financements déjà faibles, il s'agit ici pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres d'associer étroitement aux débats et activités en lien avec les hommes et les garçons la société civile féministe et de renforcer le soutien à ces organisations intervenant en priorité auprès des femmes et des filles.

Soutenir le développement de la recherche

L'enjeu est double ici : s'assurer de soutenir une recherche qui s'appuie sur l'analyse complète des rapports sociaux de sexe/genre et de la domination masculine telle que consacrée par les normes internationales et les définitions agrées, et par ailleurs de renforcer le soutien à la recherche sur le genre au regard des besoins en connaissances de plus en plus nombreux alors même que la concurrence pour les financements est forte.

Exemples de domaines d'études ou de recherche pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres :

- ✓ la **perception de la transition égalitaire par les femmes et les hommes** et l'évolution des normes liées au genre. Ces éléments pourraient être traités par exemple sur la base du développement d'indicateurs et de sondages et études réguliers permettant des comparaisons européennes et internationales afin de mieux saisir les contextes nationaux et d'adapter les politiques en conséquence ;
- ✓ l'**étude des mouvements masculinistes** et notamment de leurs liens avec d'autres mouvements radicaux et/ou violents ;
- ✓ l'**évaluation des programmes de prise en charge** des hommes auteurs de violences.

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des entretiens

- **Kira Appel**, Adjointe au Responsable de la Division pour l'Egalité de Genre au ministère de l'Environnement et de l'alimentation du Danemark, Membre de la Commission pour l'Egalité de genre du Conseil de l'Europe (13 janvier 2021).
- **Ana Arrillaga Aldama**, Cheffe de service à l'Institut de la Femme et de l'Egalité des chances en Espagne, Membre de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe (27 janvier 2021).
- **Laxman Belbase,** Co-directeur du Secrétariat global de MenEngage basé à Washington; **Katrien Van der Heyden**, Membre belge du Comité de Direction des membres de MenEngage Europe; **Jennifer Rodriguez Bruno**, Coordinatrice du Plaidoyer au Secrétariat global basé à Washington ; **Anna Lindqvist (Suède)**, Membre suédoise et co-coordinatrice du réseau MenEngage Europe (25 janvier 2021).
- **Mélissa Blais**, Professeure à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Membre de l'Institut de recherches et d'études féministes, du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et de TRYSPACES au Canada & **Francis Dupuis-Déri**, Enseignant en science politique à l'UQAM et Membre du RéQEF (20 janvier 2021).
- **Victoria Diaz-Garcia**, Spécialiste des partenariats et du plaidoyer à la Division de la Société Civile au sein d'ONU Femmes à New-York (21 janvier 2021).
- **Gwendoline Lefebvre**, Présidente du Lobby européen des femmes (LEF) (20 janvier 2021).
- **Pierrette Pape**, ancienne Directrice des politiques et des campagnes au Lobby européen des femmes (2009-2017) et coordinatrice du projet et de la publication du LEF sur les hommes et l'égalité de genre European Women's Voice en 2011-2012 (08 février 2021).

Annexe 2 - Questions méthodologiques

L'étude se base sur la compilation de documents préalablement transmis par le secrétariat de la Commission pour l'égalité de genre (GEC), sur une série d'entretiens (Annexe 1), ainsi que sur un travail de recherche complémentaire.

En particulier, la cartographie proposée en partie II a été réalisée à partir des contributions transmises par huit Etats membres au secrétariat de la GEC du Conseil de l'Europe (entre décembre 2020 et janvier 2021) ; de compléments d'informations concernant 12 autres Etats membres, issus des rapports nationaux soumis par les Etats membres au Conseil de l'Europe ; du document « Activités dans les États membres sur les hommes et les garçons et l'égalité entre les femmes et les hommes » (décembre 2020) ainsi que d'autres initiatives identifiées au fil de la revue de littérature. La cartographie proposée ne peut prétendre à l'exhaustivité. Les exemples cités viennent illustrer la variété du répertoire d'action, sans pour autant les hiérarchiser ou encore moins les valider. Compte-tenu du caractère limité des informations disponibles, et dans les temps impartis, il n'a pas été possible d'évaluer ni la solidité ni l'impact des actions mentionnées, notamment du point de vue du renforcement des droits des femmes, de la transformation des rapports liés au genre vers davantage d'égalité, ou relativement à leurs financements.

Annexe 3 – Bibliographie indicative

Rapports institutionnels

- **ONU Femmes et Promundo, 2017,** « Understanding masculinities, results from the International Men and Gender Equality Study in the Middle East and North Africa ».

  Lien vers la publication en ligne (rapport intégral EN - sommaire exécutif en EN, FR, Arabe) : https://www.unwomen.org/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2017/images-mena-multi-country-report-en.pdf?la=en&vs=3602

- **ONU, 2018,** Assemblée Générale, Conseil des Droits de l'homme, « Examen des pratiques prometteuses et des enseignements tirés, des stratégies existantes et des initiatives des Nations Unies et autres initiatives visant à associer les hommes et les garçons à la promotion et à la réalisation de l'égalité des sexes, dans le contexte de l'élimination de la violence à l'égard des femmes »

  Lien vers la publication en ligne (FR) : https://undocs.org/fr/A/HRC/38/24

- **Conseil nordique des ministres, 2019**, Carl Cederström, « State of Nordic Fathers »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : http://norden.divaportal.org/smash/get/diva2:1367228/FULLTEXT01.pdf

- **ONU Femmes, 2020**, Document d'analyse n°37, Alan Greig et Michael Flood, « Work with men and boys for gender equality: A review of field formation, the evidence base and future directions »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/11/discussion-paper-work-with-men-and-boys-for-gender-equality

- **Centre for Digital Youth Care et la présidence danoise du Conseil nordique des ministres, 2021**, « The angry internet – A threat to gender equality, democracy & well-being »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://cfdp.dk/wp-content/uploads/2020/11/CFDP_the_angry_internet_ISSUE.pdf

- **OCDE, 2021**, Secrétariat général, « Man Enough? Measuring Masculine Norms to Promote Women's Empowerment »,

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://doi.org/10.1787/6ffd1936-en

Rapports émanant d'organisations non-gouvernementales

- **Lobby européen des femmes (LEF), 2011**, « The other half of gender: feminism and men's role in achieving equality »

  Lien vers la publication en ligne (EN) : https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/ewv_autumn_2011_final.pdf

- **MenEngage, 2014,** « The MenEngage Alliance Accountability Standards and Guidelines »

  Lien vers la page de la publication en ligne (EN) : http://menengage.org/accountability/

Livres

- **Francis Dupuy-Déri, 2018**, « La crise de la masculinité – Autopsie d'un mythe tenace », Eds Du Remue-Ménage

  Lien vers la page de l'éditeur (FR) : https://www.editions-rm.ca/livres/la-crise-de-la-masculinite/

- **Christine Bard, Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, 2019**, « Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui », PUF

  Lien vers la page de l'éditeur (FR) : https://www.puf.com/content/Antif%C3%A9minismes_et_masculinismes_dhier_et_daujourdhui

- **Lucas Gottzén, Margunn Bjørnholt, Floretta Boonzaier, 2020,** « Men, Masculinities and Intimate Partner Violence », Routledge

  Lien vers la page de l'éditeur (EN) : https://www.routledge.com/Men-Masculinities-and-Intimate-Partner-Violence/Gottzen-Bjornholt-Boonzaier/p/book/9780367234898